

CLOUTIER **PONTIAC**
BUICK
st-apollinaire Iqué.
767-3786 Ligne sans frais 694-0528 Québec
SORTIE 179 - ST-APOLLINAIRE, Qué.

LE SOLEIL

GASTON
Levesque
MEUBLES Inc.
683-3471

50 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, VENDREDI 30 MARS 1979

83e ANNEE, No 80 PRIX 25¢

18 morts dans le F-27



Photo aérienne, prise cet avant-midi, des lieux de la tragédie d'hier soir.

Le Soleil, Reynald Lavoie

Textes et recherches de
Lucien Latulippe
Guy Dubé
Elyette Curvalle

La première tragédie aérienne d'importance à survenir à l'aéroport de Sainte-Foy a fait 18 morts et six blessés. Les trois membres de l'équipage ont perdu la vie et l'état de trois des blessés serait considéré comme critique.

A 11 heures ce matin, LE SOLEIL a pu obtenir la liste officielle des passagers et des membres de l'équipage. Ces derniers sont le commandant André Bessette, le premier officier Alain Willaume et l'agent de bord Danielle Ouellette. Les corps de MM. Bessette et Willaume ont été retirés des débris à 10 heures ce matin.

Les passagers décédés sont le Dr Claude Marchand, de Ville Mont-Royal, M. Serge Laplante, 35 ans, de Montréal également; Me Robert Jodoin, qui a mené l'enquête sur la sécurité du transport par autobus; Mme Jeanne Duggan, 51 ans, du 249 rue du Pont-Scott, à Ville Vanier, qui prenait l'avion pour la première fois pour se rendre en Floride; M. Ghislain Gagnon, du 1572, rue Barry, à Orsainville; M. David Zavit, dont le corps a également été retiré des débris vers 10 heures ce matin; M. André Langevin; Jacqueline Amyot; Mathilde Brosseau, de Montréal; Laetitia Bélanger, de Montréal également; M. Charles Cabana; M. Alfred Cavagnaro; M. Jean-Pierre Houde; Mme Jeannette Proulx; M. Dominique Leture.

Les blessés sont Harold Linton, Johanne Demontigny, Donald Peacock, William Grodensky, Allen Lumbord et Ardèle Ware.

L'une des filles de Mme Jeanne Duggan (décédée, de Ville Vanier) et son mari étaient allés la reconduire à l'aéroport. Après le départ de l'avion, ils ont repris le chemin pour retourner à la maison, mais ils se trouvaient encore à proximité de l'aéroport lorsqu'ils ont entendu le bruit de l'explosion. Ils ont aussitôt réalisé que c'était l'avion dans lequel Mme Duggan avait pris place qui venait de s'écraser.

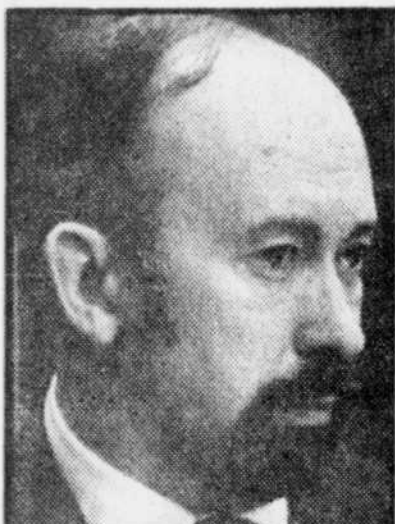
La boîte noire contenant l'enregistrement des dernières communications radio précédant la tragédie a finalement été retrouvée par une équipe d'enquêteurs, vers 10h ce matin.

L'accident

L'accident s'est produit vers 18h45, quelques minutes après le décollage du bimoteur Fairchild 27, vieux de 21 ans.

Dans une entrevue qu'il accordait au SOLEIL vers 2h ce matin, le directeur général de l'aéroport de Sainte-Foy, M. Norbert Caron, a déclaré que l'hélice du moteur droit de l'appareil s'est détachée quelques secondes avant de quitter la piste.

(Suite à la page A2, 1re col.)



"Non, Robert Jodoin, je ne pourrai plus te rappeler"

par Jacques DALLAIRE

"Excuse-moi, je suis pressé. Je dois être à Montréal ce soir et il faut que je passe à mon hôtel pour ramasser mes affaires. Je reviens à Québec demain. Appelle-moi, si tu veux avoir plus de détails."

Il est environ 17h30, hier après-midi, alors que je prends congé de Me Robert Jodoin, ce petit homme jovial de 39 ans, à la poignée de main franche.

En compagnie du ministre des Transports, M. Lucien Lessard et du

directeur du Bureau des véhicules automobiles, Me Ghislain K. Laflamme, M. Jodoin vient de rendre public, une heure auparavant, le volumineux rapport qu'il a rédigé sur la sécurité du transport par autobus au Québec.

Une "brique" à laquelle il travaillait depuis le 6 septembre dernier. Il avait été prêté au gouvernement par la CTCUM où, depuis dix ans, il occupait le poste de secrétaire adjoint.

Père de deux enfants et sa femme enseignant la musique à la

régionale Le Royer, Me Jodoin s'ennuyait de sa petite famille. Il en parlait souvent, encore la semaine dernière au cours d'un appel téléphonique qu'il ne négligeait jamais de retourner, malgré le travail à accomplir.

Dans une quinzaine de jours, il serait libéré et pourrait s'accorder un peu de bon temps avec les siens.

Le sort en a brutalement décidé autrement, hier soir, alors qu'il se trouvait à bord de l'appareil F-27

(Suite à la page A2, 1re col.)

aux pages
A-2, A-3, A-5

— tous les
détails et
photos

— les témoins
racontent

— les hôpitaux
débordés

— les rescapés

vendredi

\$5 millions séparent l'Etat et ses fonctionnaires

La négociation entre le gouvernement du Québec et les 36,000 syndiqués du groupe Harguindeguy vont bon train.

page D-20

Evacuation d'un million d'Américains?

Le gouverneur de Pennsylvanie étudie la possibilité de faire évacuer les quatre comtés entourant la centrale nucléaire de Three Mile Island, à la suite d'émissions incontrôlées de radiation, ce matin.

page D-1

En éditorial

Paul Lachance aborde la montée du crime à col blanc.

page A-4

sommaire

Annonces classées D-3 à D-18
Arts et spectacles B-4 à B-7
Bandes dessinées C-4
Bridge D-14
Carrières et professions A-8
Décès D-19
Economie-finances A-11 à A-13
Feuilleton D-16
Horoscope D-15
Information régionale B-2
Loisirs B-8
Mot mystère D-6
Mots croisés D-4
Où aller à Québec B-7
Page des lecteurs A-6
Patron D-17
Pierre Champagne A-10
Sport C-1 à C-4
Télévision B-6

météo

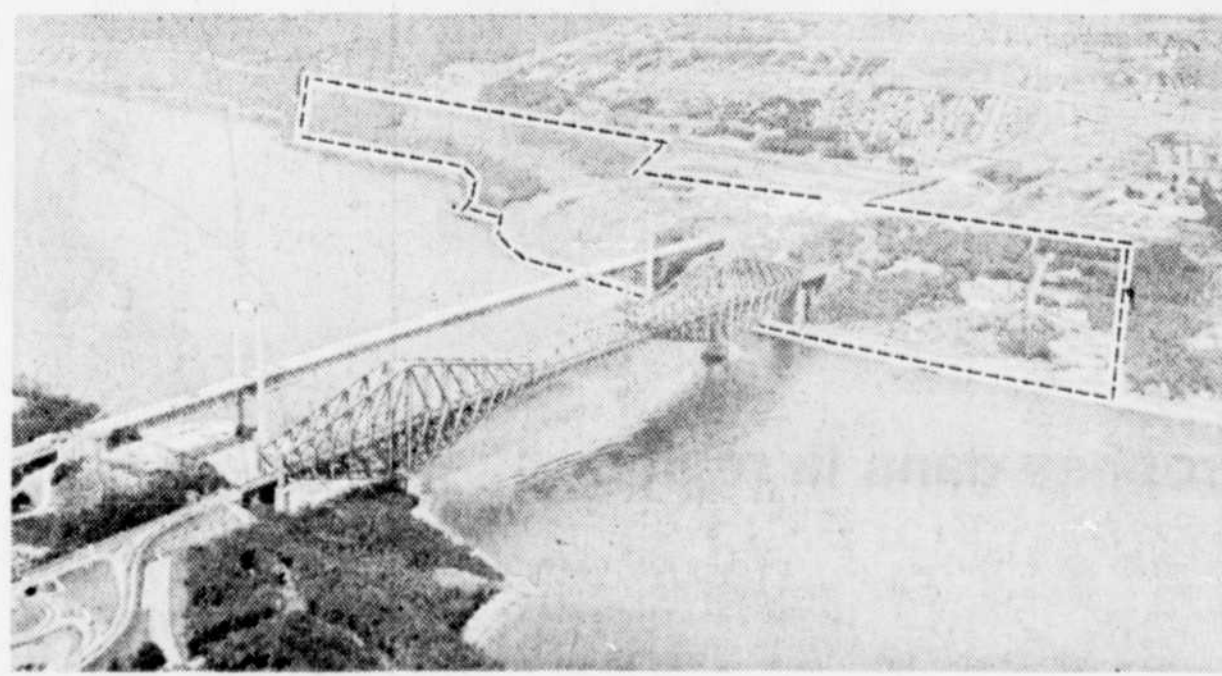
Nuageux puis averses en fin de journée à Québec et en Beauce avec un maximum aux environs de 8. Ciel variable à l'est avec un maximum de 3. Demain, pluvieux et venteux.

détails, page D-3

Un parc, un fleuve à Sainte-Foy

Le plan ci-dessous indique, suivant le pointillé, le projet d'un plan d'aménagement des abords inoccupés sous les ponts de Québec et Pierre-Laporte. Ce parc en serait un de loisir et de verdure. On distingue à droite les aménagements de l'Aquarium.

loisirs page B-8



C'est un printemps tout frais qui apparaît cette semaine dans Crayons de Soleil. Des poissons, beaucoup de poissons, sans parler des oiseaux, des canards...De quoi bien l'amuser! Profitez-en pour réaliser le truc de bricolage et le jeu. Participe vite au concours. Tout ça dans le cahier C.





Un enquêteur emporte, l'une des boîtes noires retrouvées

La LNH a dit OUI ce matin à l'AMH

C'est officiel depuis la fin de l'avant-midi. L'Association mondiale de hockey et la Ligue nationale ne font plus qu'une seule ligue.

Voilà le résultat de l'assemblée des gouverneurs de la LNH, tenue cet avant-midi à New York. Cette conclusion nous a été communiquée, au moment d'aller sous presse, par notre éditorialiste sportif, Claude Larochelle qui est sur place.

Selon lui, la réunion n'aura été en fait qu'une simple formalité puisqu'elle n'aura duré qu'une heure et quinze minutes. "Il ne reste

que quelques petits détails à régler", a précisé Larochelle.

Le dernier obstacle demeure l'éventuelle approbation de l'Association des joueurs de la Ligue nationale, a rappelé Claude Larochelle. Il croit cependant que cet obstacle n'est pas insurmontable, loin de là.

A compter de l'automne prochain, les équipes de hockey des villes de Québec, Winnipeg, Edmonton et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre évolueront donc dans le circuit du président John Ziegler.

Ecrasement au... (Suite de la première page)

Les pales auraient endommagé le moteur et court-circuité la radio de bord. Le F-27 décollait dans le sens nord-est et devait prendre ensuite la direction de Montréal. Toujours selon M. Caron, un opérateur de la tour de contrôle a averti le pilote que le moteur droit était en feu. Le pilote n'aurait pas répondu à l'appel.

L'avion a fait demi-tour dans le but de se poser sur la piste. Il a perdu de l'altitude et s'est soudainement écrasé "comme une brique", d'une hauteur de 200 pieds, selon des témoins. Il a piqué du nez pour finalement tomber à la renverse et se briser en mille miettes.

Une explosion de forte intensité a suivi, pulvérisant la section avant de l'appareil et les ailes. Un incendie a alors éclaté et n'a pu être éteint que plus d'une heure plus tard.

Evacuation

D'une capacité maximale de 36 passagers, le F-27 était arrivé de Mirabel, une heure plus tôt et il retournait avec 21 personnes et trois membres d'équipage vers Montréal.

La plupart des passagers ont été projetés à travers les débris, dans un champ recouvert d'une mince couche de neige.

L'accident est survenu dans une petite colline, à environ 1.500 pieds au nord du boulevard Hamel, à proximité de la maison mère des Frères du Sacré-Coeur. Le lieu de l'impact est situé à environ trois quarts de mille au sud-est de l'aéroport.

Plusieurs personnes ont été témoins de la tragédie. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans la région immédiate.

Le service de police de Sainte-Foy a mis en force pour la première fois son plan d'urgence en cas d'écrasement, plan qui a été mis à jour depuis quelques années déjà.

Tous les passagers ont été évacués en une demi-heure, même si l'accès

sur les lieux était relativement difficile et qu'aucune ambulance ne pouvait s'approcher à moins de 1.500 pieds de l'appareil.

Le directeur du Service de police de Sainte-Foy, M. André Sainte-Marie, s'est dit extrêmement satisfait de l'excellent travail de collaboration et de coordination qu'ont effectué ses policiers et ceux des autres corps policiers venus prêter main-forte, soit la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et le Service de protection publique de l'Ancienne-Lorette.

Comme d'habitude — ça se voit même lors de petits accidents de circulation — un peloton complet de l'escouade d'urgence de la SQ (environ 35 policiers) ont dû contenir des milliers de curieux accourus sur les lieux et qui nuisaient considérablement au travail des ambulanciers et des enquêteurs.

Premier accident

La tragédie d'hier soir est la première à survenir à la compagnie Québecair, depuis sa fondation en 1946. En 1956, un petit appareil de Rimouski Air Lines, alors une filiale de Québecair, s'était écrasé près de Wabush. Le 19 février dernier à Sainte-Lucie un 707 de Québecair avait cependant connu un léger incident lorsque son train d'atterrissage s'est effaissé en se posant sur la piste de cette île des Antilles ne faisant que deux légers blessés.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait, à minuit 30 minutes, la nuit dernière, le directeur administratif des opérations à Québecair, M. Jean Grenier, en compagnie du vice-président et directeur général de la compagnie, M. Derek Crossem, a révélé que Québecair possède trois autres avions du même type.

M. Grenier, contrairement à ce qu'a précisé le directeur de l'aéroport,

a dit que le pilote a communiqué avec la tour de contrôle. Il aurait relaté avoir du trouble avec un moteur et aurait demandé l'autorisation d'atterrir.

Québecair ne pouvait pas fournir la liste des passagers aux médias d'information, la nuit dernière, parce que les familles des victimes n'étaient pas toutes avisées.

Une enquête a été ouverte peu de temps après la tragédie. Le coroner adjoint du district judiciaire de Québec, Me Maurice Lagacé, s'est rendu sur les lieux. Des enquêteurs du ministère fédéral des Transports sont également accourus et enquêteront conjointement avec le Service de police de Sainte-Foy.

Boîtes noires non retrouvées

Pendant toute la nuit, la scène de la tragédie a été gardée par des policiers. Au lever du jour, les représentants du ministère des Transports devaient rechercher les deux boîtes noires à l'épreuve du feu qui sont constamment gardées à bord des avions.

Ces boîtes enregistrent toutes les dernières communications qui sont parvenues à la cabine de pilotage ou qui ont été émises.

Ce n'est que vers 9h, ce matin, que les corps du pilote et du copilote, gardés prisonniers dans les débris calcinés de la cabine torquée et presque déchiquetée, devaient être dégagés.

La circulation aérienne a été ralentie, dans l'heure qui a suivi la catastrophe, parce que des débris des hélices et du moteur droit étaient demeurés sur la piste, lors du décollage.

Le directeur général de l'aéroport a déclaré que les conditions atmosphériques, bien que légèrement brumeuses, étaient bonnes, hier soir, et permettaient de voler aux instruments.

Non Robert Jodoin... (Suite de la première page)

de Québecair qui s'est écrasé peu après le décollage de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, peu avant 19h.

D'habitude, par déformation professionnelle, comme il aimait à le répéter, il se déplaçait entre Québec et Montréal à bord du "Grand Express" de Voyageur.

À la fin de septembre dernier, en compagnie de mon confrère Jacques Dumais, j'avais réalisé une entrevue avec ce fonctionnaire "pas comme les autres", d'une franchise

déroutante et d'une compétence certaine.

L'enquête qu'il menait constituait à ses yeux un autre défi à relever. "Alors tu fonces dans quelque chose où l'on te fait confiance et qui demande le maximum, avait-il confié à Jacques Dumais. La balance devient accessoire.

Alors qu'on prenait tranquillement un verre tous les trois, la conversation, souvent mêlée de rires et de sarcasmes, se déroulait dans une telle atmosphère, c'était

comme si nous avions pris rendez-vous avec une vieille connaissance.

C'est sans doute la raison pour laquelle Jacques Dumais n'avait pas hésité à lui demander comment il réagirait si, dans quelques mois, on parlait du "rapport Jodoin".

Dans un autre ricanement, Me Jodoin avait répliqué: "Ca, ça flatterait mon ego!"

Son oeuvre ne restera pas inachevée. Adieu... Robert. Je regrette de ne pouvoir t'appeler demain!



Le sénateur M. Bourget meurt à Lévis

Le sénateur Maurice Bourget est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier soir, à l'âge de 71 ans. Il demeurait au 3, Place Baribeau, à Lévis. Député de Lévis pendant nombre d'années, M. Bourget avait été président du Sénat sous le cabinet Pearson, et il fut aussi représentant du Canada au Commonwealth. Il était hospitalisé depuis lundi dernier.

le mot du jour

Un animal bilingue

Le cheval d'Agélas levait la tête quand son maître lui parlait en français. Quand Agélas lui parlait en anglais, il levait la queue. Il remuerait pas mal la queue en entendant le mot "boycott" qu'il faut traduire par boycottage en français.


Pierre BELLEAU

ma petite robe-chemisier dans l'air des années '50


Petit col rond, boutonnage à la queue leu leu, manches bouffantes, passepoils contrastants ici et là... ma robe met à jour l'enchantement des années '50!

Fluide, elle frôle ma peau dans une bouffée d'air frais... Et à l'ombre des palmiers, elle couche ses plis sous sa ceinture vernie!

Et je prends le thé en rouge ou kaki \$56.



la maison **simons**
place de l'hôtel de ville place sainte foy



twik®



Policiers, ambulanciers, et citoyens se sont portés au secours des blessés.

Les autres catastrophes dans la région

La tragédie aérienne d'hier est la première d'importance à se produire près de l'aéroport de Sainte-Foy depuis nombre d'années et la troisième dans le secteur de Québec.

En 1949, 23 personnes ont perdu la vie à Sault-au-Cauchon, dans le comté

de Charlevoix, lors de l'écrasement d'un DC-3 de la Canadian Pacific Airlines.

En 1957, un DC-4 de Central Maritime Airways s'est écrasé à Issoudun et ses 79 passagers et membres d'équipage ont péri.

Il y a eu d'autres tragédies aériennes dans la région de Québec, dont quelques-unes dans le parc des Laurentides, mais les victimes étaient quatre au plus. La dernière s'est produite en 1978 lorsqu'un avion de fabrication domestique s'est écrasé, entraînant son pilote dans la mort.

Le F-27 a pris feu en touchant le sol

Le F-27 de Québecair s'est écrasé à quelque 1.000 pieds de la maison mère des Frères du Sacré-Coeur, située en bordure du boulevard de l'aéroport. Plusieurs membres de cette institution ont eu connaissance de la tragédie et ils sont accourus pour tenter de porter secours aux occupants de l'avion. L'alerte a d'ailleurs été lancée par le frère Maurice Tremblay.

Le frère Albert Tousignant raconte au SOLEIL: "J'étais dans le collège lorsque j'ai entendu le bruit d'un avion qui décollait. J'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu l'avion surgir au-dessus du bosquet entre l'aéroport et le collège.

"L'avion avait au plus 200 pieds d'altitude et j'ai trouvé ça anormal. J'ai aussitôt pensé que l'avion devait être en difficulté et je l'ai vu immédiatement effectuer un virage pour revenir vers la piste.

"C'est le moteur droit qui était en panne. J'ai vu l'avion au moment où il touchait le sol. L'aile droite est entrée en contact en premier lieu avec la terre et l'avion a pivoté pour se briser en plusieurs sections.

"L'appareil a pris feu après avoir touché le sol. Un moteur s'est détaché et tous les fils se sont enflammés", raconte le frère Tousignant qui s'est aussitôt rendu auprès de l'appareil avec d'autres frères.

Aucune plainte

"C'était le grand silence. Aucun cri, aucune plainte ne s'échappait des débris du F-27. Des policiers sont arrivés et j'ai donné mon café à l'un d'eux afin de pouvoir couper les ceintures qui retenaient les personnes à leurs sièges.

"Quelque 10 minutes plus tard, une violente explosion s'est fait entendre. Les réservoirs d'essence d'une des ailes venaient de s'enflammer. Nous avons dû reculer. Le feu s'élevait à quelque 50 pieds dans l'air.

"Un médecin allait d'un blessé à l'autre qui gisaient à travers les débris. Il m'a demandé si je pouvais me rendre chez lui, sur le boulevard Hamel, chercher sa trousse. Un automobiliste m'y a conduit et je suis revenu aussitôt."

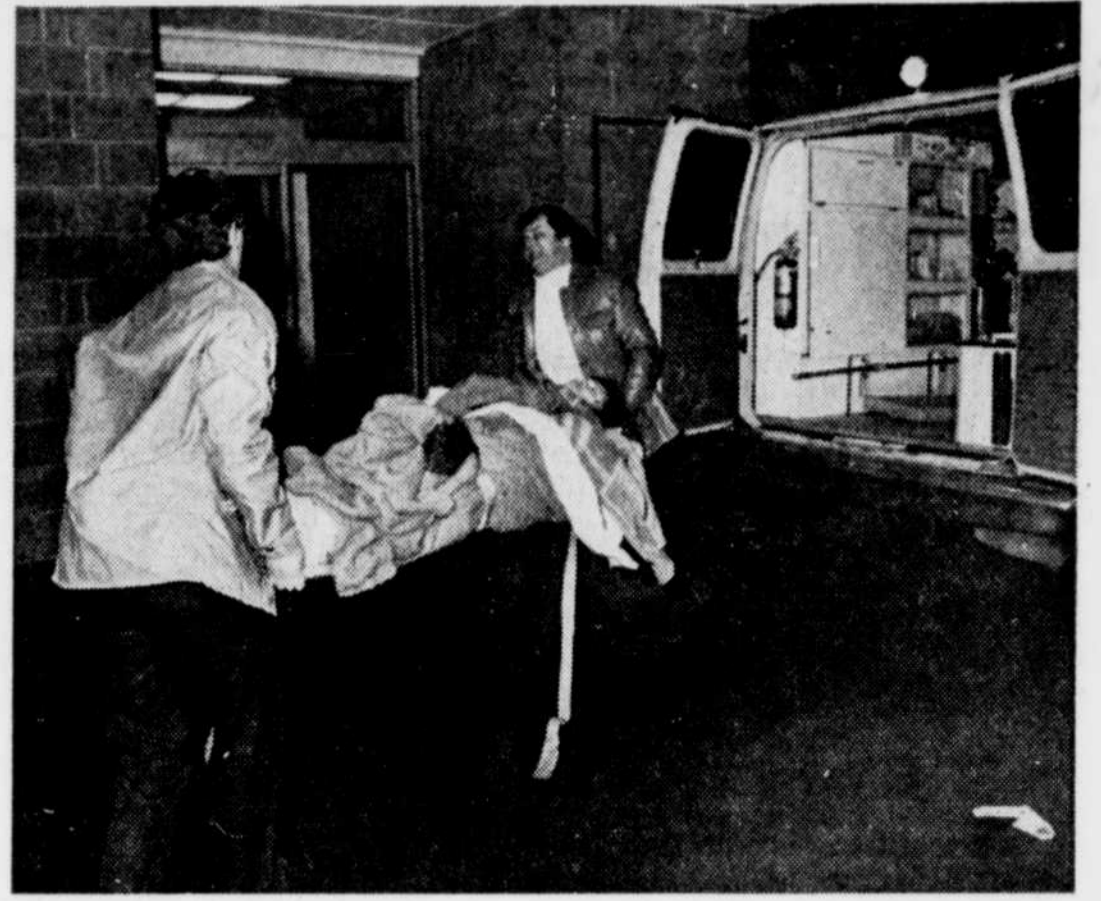
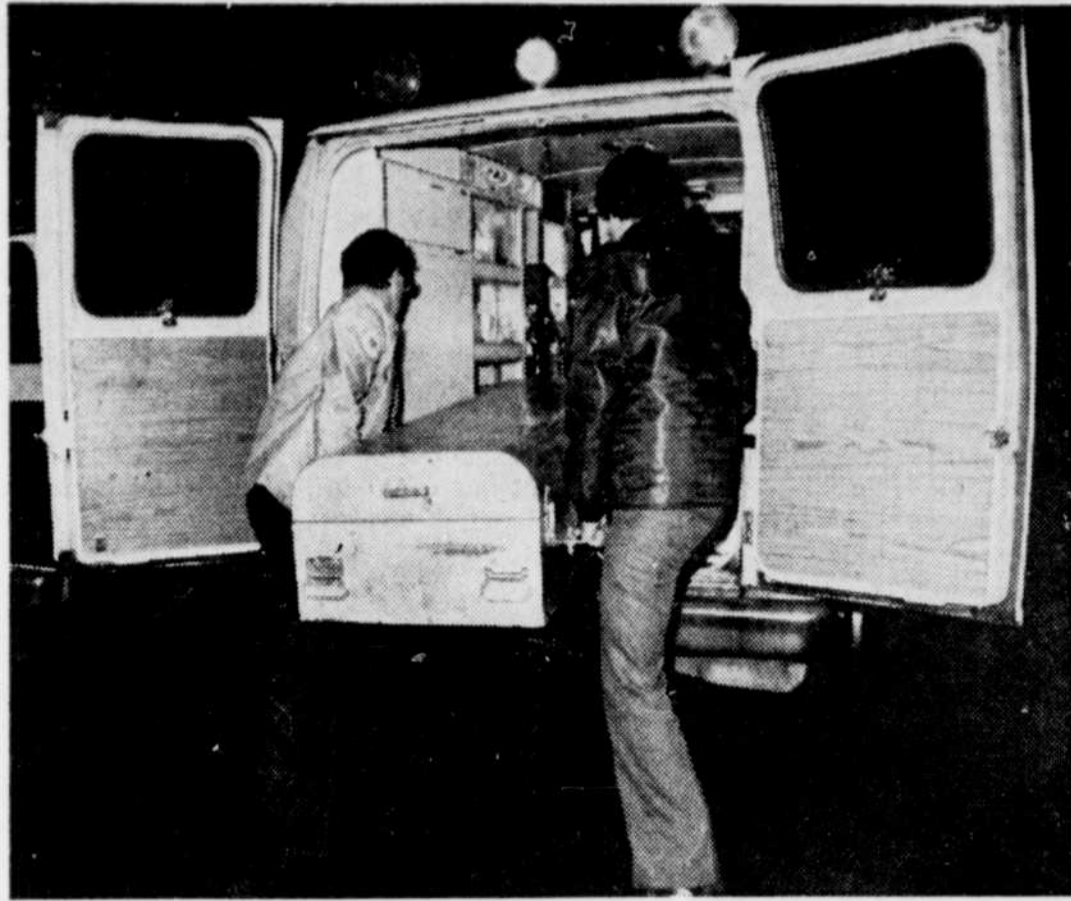
La foule

La nouvelle de la catastrophe aérienne s'est répandue comme une traînée de poudre. Les automobilistes nombreux sur les routes à cette heure-là, il était 19h, se sont dirigés vers la scène de la tragédie.

Les boulevards Duplessis et Hamel se sont congestionnés en l'espace de quelques minutes. Les premiers policiers de Sainte-Foy à répondre à l'appel ont perdu des minutes précieuses. Par la suite, d'autres ont pris une demi-heure pour parvenir sur les lieux de la tragédie.

Les pompiers de l'Ancienne-Lorette ont tenté de s'y rendre, mais en vain. Le camion-pompe a dû rebrousser chemin et revenir à la caserne. Ceux de Sainte-Foy ont pu y parvenir, mais l'un des camions s'est enlisé dans le champ détrempé par la pluie. Une puissante niveleuse a été utilisée pour le tirer de sa mauvaise posture.

D'ailleurs, la police de Sainte-Foy a dû utiliser sa chenillette pour transporter du matériel sur la scène de la catastrophe.



Toutes les ambulances de la région avaient été réquisitionnées pour conduire les blessés et les morts soit aux hôpitaux, soit à la morgue.

Le CHUL ressemblait à une fourmilière

Le long de la voie ferrée longeant le boulevard Hamel, au pied de la pente où s'est produite la terrible tragédie aérienne, à Sainte-Foy, un médecin faisait le tri des cadavres et des blessés que les ambulanciers et des bénévoles transportaient dans des civières.

Ceux dont le décès pouvait être constaté sur place étaient automatiquement transportés à la morgue de la rue Semple, dans le centre industriel Saint-Malo, à Québec.

Une dizaine de blessés ont été transportés au Centre hospitalier de l'université Laval, sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

Une imposante équipe médicale était sur un pied d'alerte: les policiers avaient prévenu l'hôpital que plusieurs ambulances faisaient route vers cette institution.

La clinique d'urgence ressemblait à une véritable fourmilière. Toutes les salles ont été rapidement occupées.

Des massages cardiaques étaient pratiqués. Des médecins, des techniciens et des infirmières couraient dans toutes les directions.

Des appareils perfectionnés étaient transportés dans chacune des salles. Des transfusions sanguines étaient administrées à la plupart des

blessés. Tout a été fait pour sauver leur vie.

A l'extérieur de l'hôpital, une foule de curieux impassibles surveillaient les allées et venues des ambulances...

A 1h30 ce matin, cinq personnes reposaient dans un état jugé satisfaisant au CHUL. Six personnes étaient décédées à leur arrivée à l'hôpital et avaient été transportées à la morgue

provinciale. Les cinq blessés étaient toute la nuit sous surveillance.

La standardiste du service d'urgence du CHUL, en poste depuis 20h, mentionnait les nombreux appels: media et surtout membres de la famille ou amis de passagers.

Huit personnes ont été transportées à l'hôpital Laval. Six d'entre elles n'avaient pas survécu à leurs blessures. L'une devait être transférée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où une autre personne avait été amenée. Quant au huitième passager, il reposait au service des soins intensifs du quatrième étage de l'hôpital Laval, en pneumologie.

Photos de Gilles Lafond et de Clément Thibault
Textes de Lucien Latulippe, Guy Dubé et Elyette Curvalle

"C'est un avion qui s'écrase..."

Guy Gilbert habite au 1653, de la rue Champigny est. La maison est partagée en deux logements qu'occupent les Gilbert et les Coulombe. Les fenêtres de leurs deux cuisines donnent directement sur la colline et le chemin qui longe la maison est l'un des plus courts pour atteindre le lieu de l'accident.

"Il était 18h50, j'étais à la cuisine et je m'habillais pour aller faire une marche avec ma fille. J'avais le dos tourné. J'ai entendu un bruit sourd, la maison a vibré plus fort que d'habitude (on est au bout de la piste). Jacinthe (il s'agit de Mme Coulombe) a crié 'c'est un avion qui s'écrase'. Elle finissait sa vaisselle et l'a vu tomber."

Guy Gilbert a laissé sa fille en



Guy GILBERT

garde à Mme Coulombe pour se précipiter aussitôt sur les lieux du désastre.

"J'ai rencontré deux hommes qui descendaient en soutenant une femme. Ils étaient ensanglantés, je leur voyais à peine le visage. Les hommes parlaient, je leur ai demandé s'ils étaient capables de marcher et leur ai indiqué la maison.

"Près des débris de l'avion, peu de bruit: des plaintes sourdes. J'ai recouvert de mon manteau ceux qui se plaignaient le plus puis je suis redescendu chercher des couvertes et des guenilles. Il y avait des gens vivants pris avec leur siège d'avion, j'ai monté des outils pour les détacher.

"Beaucoup de gens sont venus pour aider, mais ce que je trouvais de plus pénible, ce sont ceux qui venaient regarder avec leurs enfants", déplore Guy Gilbert qui se souvient avoir remarqué des morceaux de moteur sur la piste.

Les trois rescapés qui descendaient la colline tragique se sont rendus chez Amédée Duguay, un en-

quêteur de la Sûreté du Québec, section des crimes économiques, qui habite dans la maison voisine des Gilbert.



Amédée DUGUAY

"J'ai vu une lueur sur le côté, raconte Amédée Duguay. C'était les 'spots' de l'avion. J'ai trouvé ça bizarre. Il s'en venait droit sur la maison. Le moteur droit de l'avion était en flamme. J'ai dit à la famille de sortir. L'avion a alors bifurqué sur la droite et est tombé tout droit, près de la maison mère des Frères du Sacré-Coeur.

Un effort épouvantable

"Ce gars-là (le pilote) a dû faire un effort épouvantable pour pas rentrer dans le village." Jean Zicat, un autre habitant du secteur, n'en revient pas encore. Il habite sur la rue du Bosquet, à l'Ancienne-Lorette, à l'est de l'aéroport. La large baie vitrée de son salon fait face aux terrains de l'aéroport.

"On l'a vu comme s'il allait atterrir entre les deux maisons, celle de mon voisin d'en face, Robert Plante, et la mienne. On sentait que le gars essayait de contrôler son avion. Il n'y avait pas de flamme. Il a tourné, a gardé son altitude qui était très basse. Passé la rue de l'aéroport, on ne l'a plus vu. J'ai vu des flammes quelques instants après. J'ai compris et j'ai foncé sur les lieux de l'accident."



Jean ZICAT

COURS DE FLEURISTE
Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec L'ATELIER DE MONTREAL 9634, Lajeunesse Montréal, H3L 2C6 Renseignements: (514) 388-6957 Permis numéro 749516. Culture personnelle, ministère de l'Éducation.

OUVERT jeudi, vendredi soir et samedi matin
CAGES A LAPIN — COUVEUSES — MANGEOIRS — ABREUVOIRS, etc.
EQUIPEMENT PROGRÈS INC. 723, boul. Pierre-Bertrand Ville Vanier — Québec — 687-2151

la "FIN DE SEMAINE" DE PAQUES
Commence le jeudi 12 avril et va au mardi 17 avril
Auberge La Perdriole
Chambre et demi-pension: \$40 par couple; sur réservation: (418) 635-2435.
Catherine et Jean Le Blond vous y attendent, ainsi qu'à chaque fin de semaine.

DEMAIN C'EST LA
VENTE POPULAIRE PATRO-LAPIN
\$ 18,500 EN PRIX A GAGNER
1er prix: CHEVROLET Impala 1979
2e prix: CHEVROLET Bel Air 1979
en collaboration avec "L'AMI MICHEL"
3e prix: \$1,000 7e prix: \$175
4e prix: \$500 8e prix: \$150
5e prix: \$250 9e prix: \$125
6e prix: \$200 10e prix: \$100
Des milliers de bénévoles vous solliciteront dans "Une corvée d'amitié" pour la reconstruction du PATRO ROC-AMADOUR
Organisée par les Chevaliers de Colomb — Conseil Limoilou 4494
Cette annonce est publiée en collaboration avec **LE SOLEIL**

LOCATION
Disponible 15 mai - 4500 p.c.
AVENUE MAGUIRE, SILLERY
Idéal pour clinique médicale ou bureaux. Stationnement. Ecrire à:
Dépt 9403 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

AUTOMOBILES A VENDRE
(provenant de diverses faillites)
1 Cutlass Salon, 2 portes 1976
1 Ford Montego, 2 portes 1976
1 Pontiac Lemans Sport 1974
1 Pontiac Parisienne Brougham 1975
1 Ford LTD Station Wagon 1976
Ces automobiles pourront être examinées à la Station Service Gulf, 195, Chemin Ste-Foy, le samedi 31 mars 1979, entre 10.00 heures et 17.00 heures.
Pour information, s'adresser à M. Laurent P. Dufour, Adm.A., au numéro (418) 529-3721.
Bureau de: **POISSANT RICHARD & ASSOCIES** Comptables Agrés 500, Grande-Allée est, suite 300 Québec, Qué.
DENIS PICARD SYNDIC LIQUIDATEUR

EPARGNE-ACTIONS
Compagnie québécoise dynamique fondée en 1975 requiert investisseurs sérieux pour participation dans l'entreprise (Coopératives de placement bienvenues).
Production actuelle: système de traction inventé et développé au Québec pour moissonneuse-batteuse et tracteurs brevetés dans plusieurs pays.
Production en développement: nouveau type de tracteur de ferme.
Sujet à approbation par la Commission des valeurs mobilières du Québec.
Pour recevoir informations et prospectus, veuillez écrire à l'attention de Monsieur Pierre-Richard Clément.
SPHAGNUM LTEE
C.P. 2178
St-Romuald, Qué. G6W 5M6

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel Pélain

La montée du crime à col blanc

Le président de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), le juge Denys Dionne, déclarait, cette semaine, que les plus grands criminels d'aujourd'hui, ceux qui coûtent le plus cher à la société, portent "un col blanc".

Ce crime à "col blanc" ou fraude est, selon le magistrat, le plus corrosif de tous et met en cause notre sens moral. Sous les formes les plus diverses et les plus sophistiquées, il n'atteint pas seulement les individus mais également les entreprises et les gouvernements.

Ainsi, les \$50 millions que la Régie de l'assurance-maladie aurait versés, l'an dernier, à de faux bénéficiaires constituent un fait entre mille autres dont doit se plaindre la démocratie moderne que nous vivons. Il demeure pourtant l'un des résultats logiques de la multiplicité de nos lois sociales et est, d'autre part, l'illustration caractéristique que le bien ne se fait jamais sans mal.

Si l'on demande à l'homme de la rue ce que représente pour lui le crime, si on l'interroge sur le crime qui, à son avis, est le plus fréquent, le plus répandu et le plus antisocial qui se commette à l'heure actuelle, sa réponse ne fera aucun doute.

Elle portera invariablement sur le genre de

crime qui lui semble le plus percutant et auquel il en vient nécessairement à attacher le plus d'importance: le crime de violence. A cet égard, il mentionnera le meurtre, le viol, le vol à main armée, l'effraction sensationnelle dont certains organes d'information se servent à satiété pour mousser leur tirage.

Pourtant, n'importe lequel magistrat peut, à l'instar du juge Dionne, affirmer, fort de son expérience quotidienne, que la vérité n'est pas là.

Les révélations du genre de celles qui ont été faites concernant l'assurance-maladie du Québec, les \$900,000 de chèques de pension de vieillesse, il y a quelques années, et les constantes sur les fraudeurs de l'assurance-chômage peuvent surprendre nombre de citoyens qui en viennent à se demander candidement comment des gouvernements peuvent se laisser duper à ce point.

Mais elles ne sont que le pâle reflet de toutes les tractations et toutes les fraudes qui se commettent aux dépens des mécanismes de plus en plus laborieux et de plus en plus complexes dont sont encombrées nos administrations publiques de toutes sortes. Et il en va de même des entreprises privées qui, comme l'atteste le juge Dionne, peuvent être victimes d'un simple bouton d'ordinateur.

Par ailleurs, il est navrant de constater que le crime de col blanc se développe à un rythme aussi continu dans les relations interpersonnelles. A tous les paliers, la fraude est devenue le crime le plus intellectuel dont on devrait se défier le plus et, dont, malgré tout, on est le plus victime.

Le fraudeur a développé à ce point sa stratégie et ses moyens d'approche qu'il en est venu à se dissimuler sous les aspects les plus inoffensifs de la légalité. La complexité des lois et le fonctionnement des organismes chargés de protéger le public ont, malgré d'appréciables améliorations, acquis cet effet paradoxal de devenir des instruments de crime.

Et le raffinement que le fraudeur a pu acquérir dans l'exercice de son triste métier lui est d'autant plus facilité par la crédulité inexplicable d'une trop forte proportion d'individus dont les moyens d'information devraient pourtant provoquer un salutaire réveil.

On se posera sûrement la question à savoir quelles sont les causes de cette effervescence du crime à col blanc qui est si peu visible et, malgré tout, si nocive dans notre société de consommation. Le fait demeure, au-delà de toute explication plausible, que c'est cette société elle-même qui crée sa propre criminalité.

Une société qui, en effet, fait du standing social et de l'argent les critères ultimes de la réussite humaine exerce une pression d'une extrême violence tant sur les démunis que sur les bien nantis. Une société qui invite, directement ou indirectement, tout le monde à l'acquisition des mêmes valeurs matérielles demande trop à un certain nombre et se fait le complice des malfaiteurs.

Une société qui, en somme, demeure essentiellement éprise de réussite matérielle invite beaucoup de ses citoyens à des "short cut" illégaux et provoque de nouveaux types de criminalité dont la fraude est l'expansion naturelle. Une telle société est donc, compte tenu aussi de son apathie à l'égard du crime, un facteur de criminalité.

Les remèdes à ce mal croissant sont autant divers que difficiles à préciser. Ils résident probablement dans toutes les questions que se pose cette société sur sa façon de vivre, dans la conscience individuelle du citoyen et dans son respect de valeurs fondamentales que ne peuvent jamais remplacer les cours de justice, la CECO et Cie. Et c'est là une autre "paire de manches".

Paul LACHANCE

La défaite travailliste

Les Britanniques iront aux urnes le 3 mai prochain, le gouvernement travailliste de M. James Callaghan ayant été défait mercredi soir à la suite d'une motion de censure présentée par l'Opposition conservatrice.

Selon les derniers sondages d'opinion en Grande-Bretagne, l'avance conservatrice serait suffisante pour garantir une solide victoire au Parti conservateur dirigé par Mme Margaret Thatcher. Mme Thatcher deviendrait alors la première femme à diriger les destinées du gouvernement dans toute l'histoire britannique.

Advenant effectivement une victoire conservatrice aux élections de mai, il sera extrêmement intéressant d'observer l'évolution politique de la Grande-Bretagne, non seulement parce que le pays sera dirigé par une femme mais aussi parce qu'une victoire confortable des conservateurs accentuera davantage l'effort de stabilité économique entrepris par les Anglais.

Considéré au cours des dernières années par les observateurs de la scène économique internationale comme un pays littéralement au bord de la faillite, la Grande-Bretagne a réalisé un revirement de situation spectaculaire qui la remet déjà en position concurrentielle sur les marchés mondiaux.

Pour se remettre à flot, les

Anglais on su se serrer les coudes et placer l'intérêt national au-dessus de considérations salariales en acceptant un programme d'austérité volontaire.

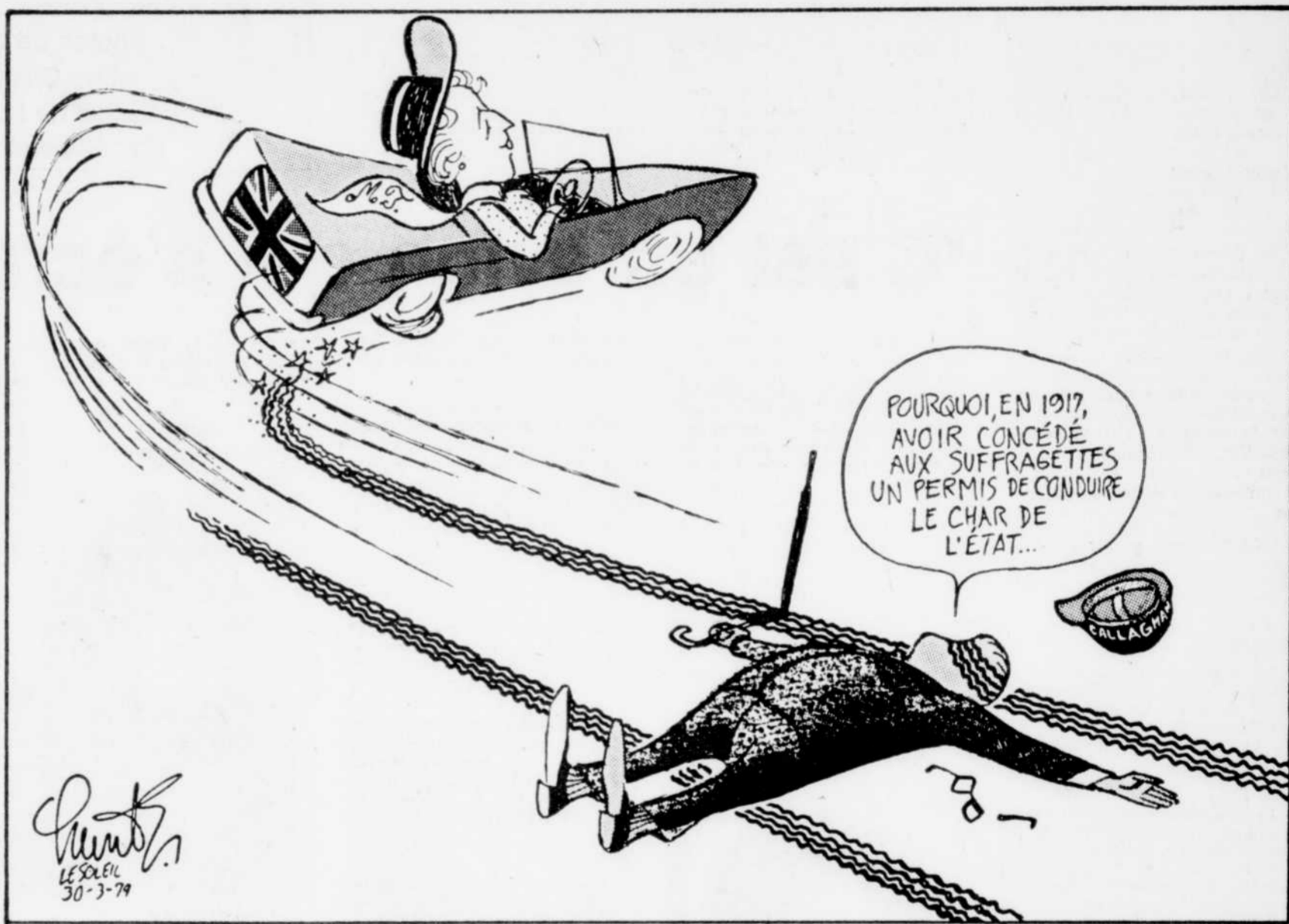
Aujourd'hui, grâce en grande partie au précieux pétrole de la mer du Nord, nécessaire à la relance de la productivité nationale, l'économie de l'Angleterre se remet lentement mais sûrement de ses peines.

L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement majoritaire ne peut que contribuer à accentuer les efforts politiques de relance et l'intérêt de l'enjeu électoral est d'autant plus grand qu'une femme est sur les rangs pour occuper le poste de premier ministre.

Sous prétexte de ne pas vouloir faire de commentaires discriminatoires sur cette possibilité, on pourrait considérer Mme Thatcher comme un chef de parti, semblable à n'importe quel autre.

Il ne fait aucun doute que le chef conservateur britannique a déjà prouvé à la face des Anglais qu'il avait un excellent jugement politique mais il importe ici de souhaiter que sa victoire probable représente aussi à la face du monde une victoire des femmes qui se battent farouchement pour la reconnaissance de l'égalité des humains sur cette terre.

Monique PAYEUR



point de vue

L'intransigeance de l'Ontario appuyée par tous

par John Harney

(collaboration spéciale)

TORONTO — "Le gouvernement tient à établir sans équivoque sa position face aux citoyens de cette province et face à tout le pays, à savoir qu'il ne négociera pas la souveraineté-association avec le Québec." Cette phrase est extraite du discours du trône lu à l'ouverture de la présente session de la législature ontarienne.

Il s'agit là à la fois d'anciennes et de nouvelles positions. C'est nouveau en ce sens que c'est la première fois en 15 ans qu'un débat, provoqué par le gouvernement, se tiendra à la législature ontarienne sur la Confédération et le rôle qu'entend y jouer l'Ontario. C'est également inédit pour le premier ministre William Davis d'aborder ouvertement cette question là où les débats doivent avoir lieu, c'est-à-dire à l'Assemblée.

Par contre, la position du gouvernement n'est pas neuve. Depuis toujours, le gouvernement ontarien a toujours soutenu qu'il ne ferait aucun compromis avec le séparatisme, peu importe le nom qu'on veut bien lui donner. Du moins c'est là la philosophie du gouvernement ontarien tant que les Québécois n'auront pas dit oui à la souveraineté-association lors du référendum. Quelle sera sa

position après le référendum? Seuls les dieux le savent.

Entre-temps, la législature ontarienne sera le théâtre d'un débat sur un sujet d'importance nationale. Ca ne lui arrive pas souvent. Il faut remonter au mois de janvier 1940 pour trouver un précédent. Mitchell Hepburn, premier ministre libéral, avait alors soumis une résolution condamnant la politique de guerre hésitante de Mackenzie King, alors premier ministre libéral du Canada.

Préserver l'unité

La résolution Davis a pour but de manifester le désir des Ontariens de préserver l'unité canadienne, de maintenir un gouvernement central fort et des gouvernements régionaux qui traduisent adéquatement la diversité du pays. Elle vise aussi à souligner l'union économique des provinces canadiennes, à manifester l'attachement du peuple à la monarchie et à réclamer le rapatriement de la constitution. M. Davis a d'excellentes chances de rallier tous les députés autour de cette position de principe.

Les autres partis ontariens n'ont guère davantage réfléchi au problème constitutionnel. On voit mal comment ils pourraient s'opposer à un texte semblable, à une

époque où l'unité nationale est une notion sacrée. Les libéraux, sous la gouverne de M. Stuart Smith, un ancien Montréalais, peuvent même se montrer plus durs que M. Davis à l'endroit des politiques du Parti québécois, notamment en matière linguistique. M. Smith, tout comme M. Trudeau, est un grand défenseur des droits des personnes sur lesquelles la province n'a pas de juridiction. Quant à M. Michael Cassidy, le chef du NPD, il a une assez bonne compréhension du Québec et a manifesté sa sympathie pour les demandes des Franco-Ontariens. Mais jusqu'ici, il s'est assez peu préoccupé du débat constitutionnel. On ne s'attend donc pas à ce que sa contribution dans le débat soit exceptionnelle, même s'il serait normalement capable d'apporter un éclairage critique.

D'autre part, c'est exact que les Ontariens vont s'opposer à une association économique avec le Québec, après une décision en faveur de l'indépendance. Les Ontariens sont aussi capables d'émotion, comme tout autre peuple. Ils ne voudront pas maintenir un compte de banque conjoint après avoir été évincés du lit de la Confédération.

Si le Parti québécois proposait une nouvelle forme d'association politique, laquelle entraînerait

une association économique, il ne serait pas aussi simple d'obtenir l'adhésion de tous les partis ontariens à la résolution du gouvernement Davis.

Il reste que l'orientation du débat prend des allures ironiques pour les deux parties, puisque l'association économique que préconise le PQ n'est possible qu'à l'intérieur d'une forme quelconque d'institution politique qui l'encadrera. En d'autres termes, cette proposition n'est intelligible que dans le sens d'une souveraineté doublée d'une association politique et appuyée par une association économique. Le type de souveraineté que MM. Davis et Consorts sont en train de condamner existe présentement, puisque les Québécois ne peuvent que se prononcer sur leur avenir qu'en exerçant le pouvoir souverain qui leur est dévolu présentement.

Arrogance

Ce comportement aveugle du gouvernement ontarien face aux réalités concrètes de la politique n'est pas le fait des dirigeants ontariens seulement. Cette arrogance dans le style et même le contenu du texte du discours du trône (les Ontariens, les Québécois et les Canadiens sont "avertis" que l'Ontario ne négociera pas, ne discutera pas, ne fera pas d'enten-

te) est répandue parmi les participants à ce débat.

Pierre Trudeau parcourt le pays en offrant, de façon machiavélique, aux Canadiens le choix entre sa propre vision du Canada et la noirceur. Quiconque est en désaccord avec sa conception de la Confédération ou sa façon de gérer les rapports fédéraux-provinciaux est accusé de vouloir briser le pays, traité de traître ou de fou.

A l'opposé, l'étapiste Claude Morin est en train de dire aux Québécois qu'un refus de suivre le gouvernement Lévesque dans sa quête d'un mandat pour négocier sa conception de la souveraineté-association, constitue en quelque sorte un geste de trahison à l'endroit du Québec et de ses intérêts vitaux.

Même Claude Ryan, qu'on sait pourtant capable de subtiles distinctions, comme il l'a démontré au cours de sa carrière d'éditorialiste, demande aux Québécois de voter "non" au référendum, peu importe le contenu de la question.

L'ayatollah Khomeiny demande aux Iraniens de choisir entre une monarchie despotique et une république islamique. Les Iraniens aussi auront un référendum où ils devront non pas indiquer le

type d'organisation politique qu'ils souhaitent, mais plutôt choisir entre deux options limitées.

Tout comme la guerre est trop importante pour être entièrement confiée aux généraux, la destinée constitutionnelle d'un peuple est trop importante pour être abandonnée aux politiciens. Qui peut endosser une démarche selon laquelle le peuple n'exprime pas vraiment ce qu'il souhaite, mais choisit plutôt entre ce que lui proposent les politiciens.

En dépit de ce vocabulaire tranchant, la société elle-même manifeste cependant quelques signes d'ouverture. Par exemple, la Donner Canadian Foundation vient d'accorder une bourse de \$135,000 à des universitaires réputés de universités York de Toronto et de Montréal pour étudier les implications légales des changements constitutionnels qui suivraient l'adoption des thèses suivantes: redistribution des pouvoirs à l'intérieur de la structure fédérale, statut spécial pour une ou plusieurs provinces, souveraineté pour le Québec et souveraineté-association.

Parions que les généraux déjà en campagne vont étudier ce rapport avec sérénité, après que la plupart d'entre nous auront subi leurs assauts pendant "leur" présente course électorale.



"C'était silencieux... c'était macabre...!"

Textes de Guy DUBE et Lucien LATULIPPE

photos de Gilles LAFOND

Les policiers-ambulanciers Michel Soucy et Réjean Vézina, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, ont été parmi les toutes premières personnes à accourir sur les lieux de la tragédie, hier soir.

Ils patrouillaient à bord de leur ambulance lorsque l'appel général a été lancé sur les ondes policières. Ils s'apprêtaient d'ailleurs à prendre leur repas. Il était aux environs de 18h45.

Toutes sirènes hurlantes, ils ont foncé vers la rue Champigny, dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy. Des flammes éclairaient une petite colline située à proximité de l'aéroport de Sainte-Foy.

L'agent Soucy a réalisé l'am-

pleur du désastre. 'J'ai pris dans mes bras tout l'équipement médical que je pouvais emporter pour prêter secours', relate-t-il.

En montant vers les débris de l'avion, il affirme avoir croisé trois survivants qui descendaient d'eux-mêmes la pente de la colline vers le boulevard Hamel. Ces trois personnes ont aussitôt été conduites dans un hôpital de Sainte-Foy par son collègue.

En arrivant sur place, le policier Soucy a dû faire face à un spectacle saisissant. "C'était macabre, c'était silencieux, on entendait absolument rien, personne ne criait, ne hurlait ou ne pleurait. Ils me semblaient tous morts. Plusieurs étaient méconnaissables..."

L'agent Soucy se souvient d'un bruit: une petite fille qui vomissait, inconsciente, étendue par terre.

Tous les morts et blessés gisaient dans un rayon d'environ 40 pieds, sur une mince couche de neige, à travers les débris de l'avion.

La plupart étaient défigurés, la chair coupée, les membres fracturés. Les corps de certaines personnes qui ont été tuées instantanément étaient littéralement massacrés.

Seuls le pilote et le copilote sont demeurés dans la carlingue avant de l'appareil qui aurait piqué du nez. Ils sont morts sur le coup et leurs corps ne devaient être délogés des ruines de l'appareil que ce matin.



Des policiers et des volontaires s'affairaient auprès d'un des blessés.



Eparpillés autour des débris fumants, les corps des victimes attendaient d'être transportés.



M. Guy TARDIF

Me Richard "Dick" DROUIN

M. Claude FORGET

M. Donald PEACOCK

Plusieurs ont évité le drame par chance

Aucun ministre du cabinet de René Lévesque ni aucun député du Québec n'étaient à bord du F-27 de Québecair qui s'est écrasé, hier soir, près de l'aéroport de Sainte-Foy.

D'autre part, plusieurs parlementaires ont échappé à la tragédie par un effet du hasard. M. Guy Tardif, le ministre des Affaires municipales, et M. Lucien Caron, un haut fonctionnaire, avaient fait des

réservations pour l'envolée 255, mais ils n'ont pu s'y rendre.

Le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, devait aussi prendre cet avion, mais il a pu partir un peu plus tôt et il est monté à bord d'un avion d'Air Canada.

Me Richard "Dick" Drouin, un avocat de Québec, a raté le F-27 par quelques minutes et il est parti dans un avion subséquent. Mme Drouin a confirmé au SOLEIL que

son mari était rendu à Toronto et qu'elle avait vécu des heures difficiles en attendant un coup de téléphone lui apprenant qu'il était en sécurité.

Par ailleurs, la Presse Canadienne a appris que M. Donald Peacock, président de l'Association provinciale des instituteurs protestants, avait été blessé dans l'écrasement, mais que son état n'était pas grave.

la page des lecteurs

Mélodrame de mauvais goût

Madeline Rousseau,
Société Radio-Canada,
Montréal.

Le 20 mars dernier, "Télé-Mag" présentait votre reportage sur "les vieux qu'on abandonne", reportage bouleversant. La détresse qu'on lisait dans le regard des personnes âgées que vous interviewiez ne pouvait laisser insensible. Le problème que le reportage soulevait ne pouvait que nous amener à nous interroger sur l'état de santé d'une société qui traite ainsi ses citoyens du troisième âge.

Car c'est bien toute la société qui porte l'odieux d'une telle situation, malgré votre insistance à faire nommer des coupables à ces victimes désespérées: leurs enfants, leur mari, leur épouse. Ces derniers, d'ailleurs, que nous n'avons pas pu entendre au cours de votre reportage... Nous n'avons rien su des raisons qui les ont amenés à "dumper leur vieux". Peut-être qu'effectivement, ils ne voulaient tout simplement pas s'embarasser de ces vieillards handicapés. Peut-être... Mais, il se peut aussi qu'ils en soient venus là parce qu'ils n'entrevoient pas d'autres solutions, parce qu'ils ne pouvaient assumer la responsabilité de la garde d'une personne partiellement dépendante.

Mais cela, votre reportage ne nous l'a pas dit. Pas plus qu'il ne nous a parlé de la responsabilité de l'Etat qui ne construit pas les dizaines de centres d'accueil dont le Québec aurait besoin, qui ne compte pas parmi ses priorités de développement des services permettant aux personnes âgées de rester dans leur milieu (ce qui éviterait notamment, qu'une femme "dumpe" son conjoint malade à l'hôpital parce que, sans aide, elle ne peut plus faire face).

Ce n'est toutefois pas seulement pour souligner le caractère partiel de votre reportage que nous vous écrivons. Votre objectif n'était pas de faire l'étude exhaustive du phénomène de l'abandon des personnes âgées sur la voie d'évitement de l'hôpital. Vous vouliez plutôt dénoncer la situation scandaleuse de ces vieux qui "logent à l'hôtel de la maladie" parce qu'ils sont vieux, parce qu'ils dérangent. Vous vouliez choquer...

Et vous avez réussi! Nous avons été choqués: choqués parce que la misère de ces laissés-pour-compte

était insupportable, mais choqués aussi de ce que votre caméra nous ait transformés en voyeurs, vos questions poussant ces malheureux jusqu'aux limites de leurs larmes généralement offertes en gros plan et sous tous les angles.

Votre reportage était l'exemple même de l'utilisation du malheur des gens, l'exemple même de l'information-spectacle qui rejoint, par son indécence, le "sensationalisme" morbide des journaux "jaunes" de Montréal, de Québec ou d'ailleurs.

Avez-vous pensé au mal que vous faisiez à ces gens dont vous vouliez nous rappeler l'existence, alors que vous les harceliez pour les amener à dire qu'ils aimeraient mieux être chez leurs enfants (comme si nous ne le savions pas et comme s'ils ne savaient pas que nous le savons), lorsque vous les poussiez jusque dans leurs derniers retranchements les obligeant ainsi à s'inventer des rationalisations pour accepter ce qu'ils n'acceptent pas, ce qui n'est pas acceptable...

Les larmes, dont votre caméra s'est régaliée, ont sûrement contribué à ce que votre reportage fasse le sujet de bien des conversations indignées: des conversations, sous forme de condamnations pleines d'une révolte aussi forte qu'éphémère et qui, peut-être, amèneront quelques téléspectateurs de plus à regarder "TéléMag" dans l'attente d'un prochain spectacle.

Mais ces abandonnés, lorsque votre magnétophone s'est arrêté, lorsque votre caméra s'est éteinte, lorsqu'ils se sont retrouvés seuls, lorsqu'ils ont vu votre reportage, qu'ont-ils gagné, eux, les vedettes de votre spectacle?... Leur "cote d'écoute" s'est-elle améliorée?

Leur drame était assez explicite sans que vous le transformiez en mélodrame... Vous avez voulu être un relais pour leur voix, mais vous êtes passée à côté... Il aurait fallu les écouter pour "les dire", et non les interviewer pour leur "faire dire", leur laisser raconter leur histoire, et non tenter de nous vendre vos histoires, leur tendre le micro, et non le leur tourner dans la plate.

Claire Minguy Dechêne
Agent d'information
Paul Dechêne
Sociologue, Québec.

Du zèle agaçant

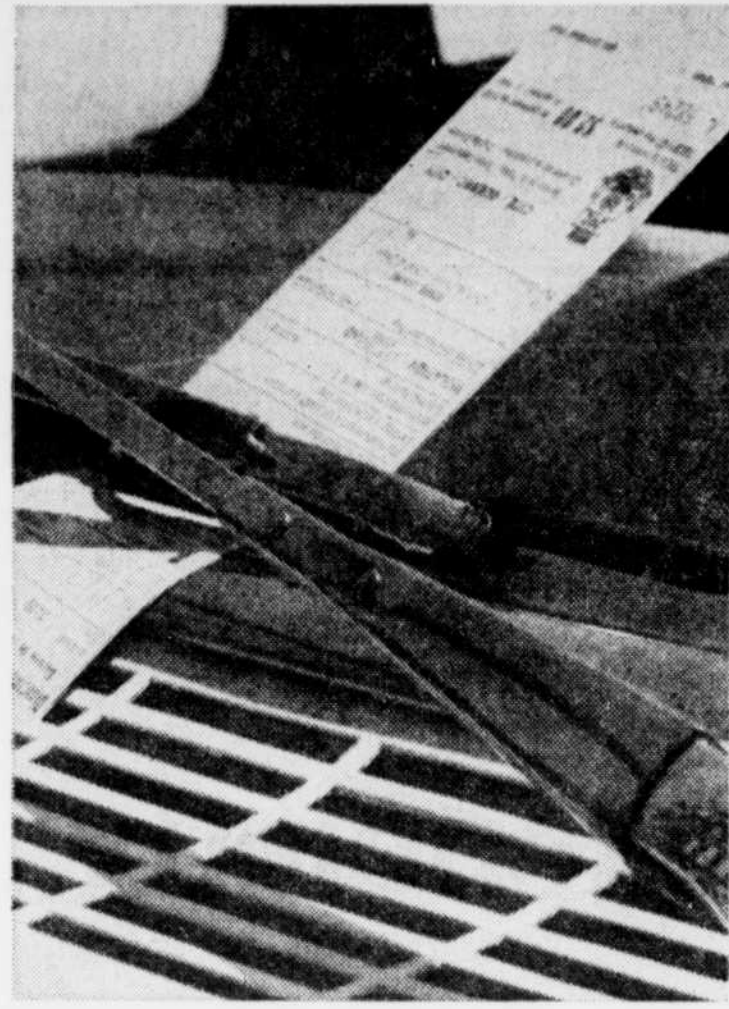
Centrale de police,
Inspecteur Hamilton,

Je profite du paiement de cette contravention pour vous dire à quel point le zèle de certains de vos constables m'impressionne.

Cette contravention m'a été gracieusement offerte (je ne pouvais malheureusement pas la refuser...) alors que mon automobile était stationnée depuis quelques minutes seulement. Là où votre constable a fait du zèle, c'est lorsqu'il a décidé de me mettre une contravention à 10h55 alors qu'il était permis de stationner à cet endroit à partir de... 11h. Vous me direz que l'heure qui est indiquée sur la contravention est 10h50. C'est celle où elle a été rédigée.

Nous étions plusieurs à observer, étonnés, l'empressement, voire l'ardeur que le constable mettait à finir de mettre ses contraventions avant 11h. Il a mis la dernière à 10h59 exactement, sous les yeux d'une automobiliste ébahie: la propriétaire du véhicule.

Certains ne manqueraient sûrement pas de me dire que j'ai bel et bien fait une infraction à un règlement municipal et qu'il est juste que je paie cette contravention. Je reconnais que légalement, je suis dans le tort et je paie. Il n'en demeure pas moins qu'en ce qui concerne ce règlement et plusieurs autres, il devient agaçant, presque ridicule de les voir appliquer avec autant de frénésie, par un constable



Raymond Caron, Québec

dont le discernement et le jugement ne semblent fonctionner que par intermittence.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus mitigés et les plus contradictoires.

P.S. Le numéro de matricule du constable dont il est fait mention est 0431. Il m'a été impossible d'avoir son nom, ce que je comprends très bien.

Sans moyen de transport

M. le rédacteur en chef,

Nous, les personnes âgées de "Rencontre Amicale", sommes affectées par le conflit actuel de la CTCUQ qui se prolonge.

Nous n'avons pas tous, les moyens de transport pour aller dans les hôpitaux ou aller voir nos enfants qui demeurent en banlieue.

Nous espérons que les deux parties s'entendent pour régler le conflit le plus vite possible à l'avantage de tous les usagers.

Jos Savard,
pour l'Association Rencontre Amicale
de la Basse Ville de Québec

Gens charmants

Personnel d'accueil
Assemblée nationale
Québec

Félicitations!

Nous tenons à souligner la cordialité témoignée par le personnel de l'accueil de l'Assemblée nationale lors de notre manifestation de mardi, le 13 mars.

Tous ont gardé le sourire malgré l'effervescence de la manifestation.

Bravo! Continuez à respecter les gens qui vous visitent. Chez vous, on se sent chez nous.

Les professeuses de
Techniques infirmières du Québec

Lettre ouverte à M. Denis Vaugois

Monsieur le ministre,

Il est difficile de savoir par où commencer quand on porte à votre attention des faits et gestes comme ceux que je vais détailler dans cette lettre. Nous, les éditeurs de la revue d'histoire MONONGAHELA, avons longuement hésité avant de porter sur la place publique les difficultés que nous avons eues avec la bureaucratie de votre ministère dans nos démarches pour obtenir de l'aide gouvernementale. Dans le fond, n'avions-nous pas le même but: l'indépendance du Québec? Devions-nous miner la foi du bon peuple québécois qui avait mis tant d'espoir dans votre gouvernement élu le 15 novembre? Comment oser déranter cette splendide marche vers la libération avec nos pauvres petites plaintes d'éditeurs délaissés. Nous ne voulions pas passer pour des chiâleurs! Si nous changeons d'avis aujourd'hui, c'est parce que notre cas est assez typique du sort de la culture québécoise au lendemain de la définition de votre glorieuse politique culturelle. Nous n'avons pas le droit de nous taire parce que le sort que nous avons subi dans notre champ d'action ressemble à celui de tous ceux qui ont essayé de faire quelque chose de positif dans quelque domaine que ce soit depuis le 15 novembre 1976.

mande d'aide à votre ministère, sans résultat.

Le 8 janvier, nous nous sommes adressés à Camille Laurin. M. Laurin se dit d'accord avec notre démarche et intervint auprès de votre chef de cabinet. Les résultats ne se firent pas attendre. Deux jours plus tard (ô miracle!), on communiquait avec nous pour nous apprendre que notre demande, bien qu'ayant été rejetée la première fois (rejet qui ne nous avait jamais été signifié), serait reconsidérée et que nous recevions une réponse plus précise trois semaines plus tard, c'est-à-dire vers la fin de janvier. Depuis ce temps, encore une fois, aucune nouvelle!

Voilà un bel exemple de l'efficacité de votre machine bureaucratique; même le parrain du livre blanc sur la culture ne peut affecter les décisions de cette machine sans queue ni tête. La fermeture de Montréal-Matin, la faillite des Editions de l'Aure, les difficultés financières de la revue Nous (rachetée par une compagnie de Vancouver!) démontrent hors de tout doute que le marché du journal et du livre au Québec est gravement malade.

Sans une aide sérieuse de l'Etat, notre vie culturelle risque de sombrer dans une autre grande noirceur. Pour remédier à cette situation, nous avons besoin d'une action décisive, même si ça dérange le sommeil de vos bureaucrates qui continuent à être payés \$25,000 par année pour pondre des rêves stériles. Il y a eu bien sûr, en décembre dernier, ce grand sommet sur les industries culturelles, où tout le "jet set" de la culture québécoise était invité, aboutissant au lancement de la SODIC, organisme destiné à soutenir les industries culturelles dites rentables. Intention inquiétante, quand on sait qu'aujourd'hui, ce sont les cochonneries, les naïseries et les productions à contenu idéologique et socio-politique importé qui sont précisément rentables!

Il y a plus grave. Votre gouvernement vient de prendre l'initiative de produire une série de cours

télévisés sur l'histoire nationale. On pourrait admirer cet effort si on avait l'impression que ces émissions puissent enrayer l'ignorance totale de notre histoire qui affecte les jeunes générations. Mais nous n'avons qu'à en examiner le contenu pour voir où elles mènent. Selon La Presse du 5 mars, dans cette série préparée conjointement par Radio-Canada, Radio-Québec et le ministère de l'Éducation, on mettra l'accent sur la vie humaine des gens plutôt que sur la politique. Nos petits jeunes pourront contempler des mères canadiennes-françaises en train de tricoter des tuques en 1837, sans entendre parler du boycottage des produits anglais à cette époque, ou sans comprendre la relation entre ce boycottage et la rébellion des patriotes. Ils pourront admirer leurs ancêtres, coureurs de bois avant 1759, et travailleurs après la Conquête, sans connaître la raison de ce changement. Adieu les grandes batailles, adieu les analyses historiques, et vive le folklore! Lord Durham disait que les Canadiens français étaient un peuple sans histoire, un petit groupe folklorique sans importance. Grâce à vous, M. le ministre, les générations futures pourront peut-être lui donner raison. Grâce aussi à Jacques-Yvan Morin qui applaudit le rapport Pépin-Robarts qui accorde quelques pouvoirs culturels aux provinces tout en centralisant tous les pouvoirs économiques à Ottawa. Vous réduisez les Québécois au niveau d'un bon petit peuple "si quaint" comme diraient les Anglais, qui mange ses "binnes", met sa culture en conserve et garde le sens de sa continuité historique en allant admirer le dimanche dans le Vieux-Montréal les demeures de ses traîtres nationaux d'antan rénovées par vos soins au coût de \$2,000,000. Maurice Duplessis n'a jamais pu en faire autant. En achevant cette lettre, tout en savourant ma délicieuse beurrée de beurre de "pinottes", je vous remercie de m'avoir aidé à être fier d'être Québécois.

Steve Albert
Institut d'histoire
populaire du Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limited, "Courier de la deuxième classe" - Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

ne équipe clairvoyante à la brillante idée d'investir dans l'anti-consummation en assainissant de plus en plus la publicité télévisée par des anti-commerciaux préconisant la sobriété, l'activité physique, etc., pour une fois qu'un gouvernement, conscient de l'énormité de la consommation excessive, ose "dégraisser" le petit écran de tout l'embonpoint cérébral de son public.

M. Biron, en trop conservateur qu'il est, a perdu, je crois, ce jour-là, une belle occasion de se taire à l'Assemblée nationale. Si le génie de ce pauvre Biron croissait aussi rapidement que les poupees de la consommation, on pourrait peut-être, un jour, avoir droit à une opposition un peu plus pertinente de sa part.

G. Gourdeau, Québec.

Le petit écran "dégraissé"

M. Rodrigue Biron blâmait l'autre jour, en plein Parlement, le gouvernement actuel de dépenser beaucoup trop dans le domaine de la publicité. M. Biron, en subtil orateur qu'on le connaît, ridiculisait la campagne anti-publicitaire du PQ en s'attaquant grossièrement aux poupees gonflables que notre gouvernement, pour une fois sain dans ce domaine, associait astucieusement à cette alarmante manie qu'ont les Québécois de dépenser et de consommer jusqu'à en éclater.

Le Québécois moyen a besoin de se faire "retaper le Québec" et de se désabriter s'il veut un jour être maître chez lui. Un Québec souverain n'aurait que faire d'un souverain hyper-nourri (le "j'en

veux encore" du petit bouffeur de pudding jell-o ou de gâteau McCain n'a rien pour le détourner des dangers de la table), d'un citoyen engourdi par le cholestérol (même si du beurre, c'est du beurre...), d'un partisan hyper-bièreux (de plus en plus c'est Laurentide), d'un Guy Lafleur qui change de gros char tous les six mois. Non, un Québec souverain n'aura que faire d'un citoyen dépendant de ses cartes de crédit, parce qu'il n'y a rien de pire qu'une dépendance aux cartes de crédit, pas même la dépendance à l'Angleterre.

Pour une fois que le Québec a à sa tête une équipe consciente des tendances dangereusement organiques dont sont atteints la majorité des Québécois; pour une fois qu'un

TEL QU'ANNONCE A LA TELEVISION

GIGANTESQUE VENTE DE TABLEAUX DE QUALITE SUPERIEURE

20 à 60% DE RABAIS

PEINTRES CANADIENS:
J. MONTPETIT - S. MARCOTTE - M. DUPRES - L. TANGUAY - ET QUELQUES EUROPEENS

2 JOURS SEULEMENT

Samedi 31 mars, 11h à 21h,
Dimanche 1er avril, 11h à 18h.

HOTEL LOEWS LE CONGORDE
1225, Place Montcalm
tél.: 647-2222

LES 4 SAISONS
Original par M. Duprés
Encadré
Rég. \$245.00
\$145.00
SPECIAL

LE PRIX DE TOUTES LES TOILES INCLUT L'ENCADREMENT DE VOTRE CHOIX

NOTRE PRIX **\$22.50**

LES GROSSISTES A.P.A.
PREMIERE FOIS A QUEBEC!

et chèques personnels acceptés

Martin Peltier

«Du côté de chez Martin»

Les grands succès: DISCO

Les vedettes du palmarès: francophone anglophone

NOUVEAUTÉS, PRIMEURS

Du lundi au vendredi: 18h00 — 22h00
samedi: 14h00 — 18h00

CJRP
notre dame est

Pabiou en appel: l'audition de témoins demandée

par Marcel COLLARD

Alléguant que "le public doit avoir une confiance inébranlable dans l'institution du procès par jury et rien qui puisse affecter cette confiance ne doit être toléré", Me Guy Bertrand a déposé une requête à la Cour d'appel du Québec pour obtenir le droit de citer des témoins sur des faits et gestes d'un juré et d'un gardien du jury au cours du procès de M. Jean-Jacques Pabiou, condamné pour un meurtre au deuxième degré, en Cour supérieure, chambre criminelle, à Québec.

Le 19 mars, M. Pabiou, par son procureur, obtenait l'autorisation d'en appeler du verdict sur des questions de faits et des questions mixtes de faits et de droit. Il s'adressera à la même Cour, lundi prochain, demandant qu'on lui permette de prouver les

faits allégués dans sa requête et d'ordonner l'audition des témoins susceptibles de prouver certains faits.

Le texte déposé cette semaine au greffe de la Cour d'appel relate que le juge au procès aurait dû accepter de dissoudre le jury à la demande du procureur de la défense, après que le procureur de la Couronne eut posé des questions tout à fait illégales sur des présumés voies de fait avec lésions que son client aurait causées sur la personne de Mme Christiane Ginas-Lenain, dont M. Pabiou a été trouvé coupable du meurtre.

Durant les discussions en droit sur la requête d'abandon du procès, le jury aurait été informé de l'objet du débat par un des gardiens des jurés. "Ces faits constituent une ingérence inadmissible dans le processus judi-

ciaire, de sorte que le juge au procès aurait dû accepter la requête de la défense, présentée après le verdict des jurés, pour qu'il leur soit demandé de confirmer ou d'infirmer ces faits portés à la connaissance de la défense.

"Sur ce point, continue Me Bertrand, la défense demandera la permission à la Cour d'appel de faire entendre un témoin ou de produire son affidavit attestant qu'il a entendu et vu un des gardiens des jurés leur expliquer pourquoi le procureur de la défense avait demandé leur exclusion de la salle d'audience".

Relativement à la conduite d'un juré et celle d'un gardien, le texte précise qu'à plusieurs reprises au cours du procès, "un des jurés aurait été vu seul en compa-

gnie d'un des gardiens assermentés pour s'occuper de la surveillance des jurés au cours du procès; que ce juré aurait même voyagé, soir et, ou, matin, à plusieurs occasions, avec ce même gardien et qu'un journaliste ayant un lien de parenté assez rapproché avec ce même gardien, pour son journal au moins cinq heures avant que le verdict ne soit rendu par les jurés".

"Est-ce par hasard, ajoute la requête, que la photographie du même juré a paru, pendant le procès, dans le même journal où travaille comme journaliste le parent du susdit gardien des jurés, la journée même où la Couronne informait la Cour que ce juré aurait aimé participer à un tournoi de curling. L'appelant demandera la permission à la Cour d'appel

de faire entendre des témoins sur ces faits particuliers".

En plus, Me Bertrand écrit qu'il a été informé des faits suivants: "Au cours du procès, à l'occasion de certains ajournements ou pendant la suspension des audiences, il est arrivé qu'un gardien chargé de la surveillance des jurés, s'enquiert auprès de différentes person-

nes de ce qui se passait à l'intérieur de la salle d'audience et plus particulièrement des points de droit qui étaient soulevés ou débattus par les procureurs avant de se diriger à la salle des délibérations des jurés; pendant la durée du procès, ce même gardien déjeunait presque à chaque matin en compagnie du juré; ce gardien est même demeuré à l'intérieur de la salle des

délibérations des jurés, pendant un certain temps, alors que les délibérations étaient commencées; une femme qui a assisté au procès s'est entretenue avec un des jurés pendant les délibérations sans qu'aucun gardien n'intervienne pour empêcher cette conversation qui s'est tenue dans le corridor du palais de justice de Québec.

même juré et du même gardien".

"Les faits cités plus haut sont suffisamment importants pour que la Cour d'appel puisse se convaincre d'ordonner un nouveau procès" écrit plus loin Me Bertrand, avant de solliciter la permission de faire la preuve des faits allégués et d'ordonner l'audition des témoins.

Il s'agissait toujours du

Champagne doit être acquitté de l'accusation de meurtre (Morin)

Dans son adresse aux jurés, hier après-midi, Me Michel Morin a déclaré que son client, André Champagne, avait été victime d'un enchaînement de circonstances hors de son contrôle et qu'il doit être acquitté de l'accusation de meurtre portée contre lui.

Dans la matinée, Me Morin a informé le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, chambre criminelle, à Québec, qu'il avait terminé sa preuve en défense.

Premier à s'exprimer devant le jury, Me Morin a dit aux jurés qu'ils avaient pu observer les difficultés d'élocution et de compréhension de son client, au cours de sa déposition, et qu'il a fallu l'aider à maintes reprises.

"Il n'est pas venu devant vous pour se parjurer. Il a dit la vérité et il a témoigné de façon positive. En son âme et conscience, malgré deux jours d'interrogatoire et de contre-interrogatoire, il a toujours nié", a relaté le procureur de celui que le ministère public a accusé du meurtre avec préméditation de Mme Jean-Marie Blouin, âgée de 27 ans, et de la petite Jenny Blouin, âgée de trois ans, mortes lors d'un incendie, à Dosquet, le 31 août 1978.

Poursuivant son adresse, Me Morin a incité les jurés à ne point tenir compte de la déclaration faite aux policiers, dont certains passages sont contradictoires, en raison de l'état dans lequel se trouvait alors son client, au

bout de ses forces, à 5h le matin.

Il a signalé une contradiction dans les témoignages de Nancy Blouin, âgée de 13 ans, qui a prétendu avoir aperçu de la fumée, à sept dixièmes de mille de la maison, sur le chemin du retour chez elle dans l'automobile, en compagnie d'André Champagne, et de celui de Claude Blouin, âgée de 13 ans, qui est sortie de la maison quelques minutes après le départ de l'accusé, sans rien remarquer. "C'est une contradiction criante, flagrante et épouvantable qui doit susciter le doute raisonnable", a-t-il commenté.

Me Morin a également invoqué l'impossibilité pour

Nancy Blouin, de voir André Champagne se baisser pour mettre le feu, compte tenu de l'endroit où était garée l'automobile, avant de partir cet après-midi-là de la maison de M. Jean-Marie Blouin.

Le procureur a soumis comme hypothèses que le feu pouvait avoir pris naissance dans la maison pour se propager dans le portique arrière ou simplement, par les rayons du soleil pouvant avoir été filtrés par un tesson de bouteille dans la cour, près de la maison. Et cela, a-t-il ajouté, d'autant plus que l'expert du laboratoire a établi la cause probable du feu d'après le témoignage suggestif des premières personnes à se rendre sur les lieux de l'incendie.

Le Centre du Remboursé vous offre sa "VENTE A UN CENT" la plus fabuleuse de l'année

Avec seulement un cent, vous doublez vos achats de tissus (1978 sur le plancher). Choix de nylon, polyester, viscose, etc.

Prix à partir de \$7⁹⁶ jusqu'à \$35⁹⁶ la verge lineaire.

Egalement: velours à draperies ou couvre-lit.

Jusqu'au 31 mars... un cent vous permet de doubler vos achats de tissus, parmi notre vaste choix.

ENCORE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OK LA!!!

DISPONIBLE A QUEBEC SEULEMENT

CENTRE DU REMBOURSEUR

2090, boul. Ste-Anne (angle Canadière) 663-2961

En plus, atelier de rembourrage. Estimation gratuite à domicile, 663-2961

Savourez Viscount

25 CIGARETTES - KING SIZE

Viscount KING SIZE ET RÉGULIER

A l'origine des plus douces

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 5 mg., nicotine 0.5 mg. King: "goudron" 5 mg., nicotine 0.4 mg.

RICARD

PASTIS PR RICARD

700 ml 45% alc./vol

FRANCE

LE VRAI PASTIS DE MARSEILLE

ALCOHOL WATER SUGAR FLAVOR CARAMEL ALCOOL EAU SUCRE AROME CARAMEL

Frais, différent, un goût à découvrir... C'est la boisson ensoleillée qui se mélange à l'eau ou à tout jus de fruit. Ricard en accord avec l'été.

D'accord pour un Ricard!

Faites vite!

Ce soir, c'est le tirage...

91 000 gagnants possibles

Loto Canada

La loterie nationale

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE
VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées
dans ces pages sous la Rubrique
Carrières et Professions sont
assujetties à la loi numéro 50.
Les emplois annoncés s'adres-
sent donc aux hommes et aux
femmes.

VENDEUR(EUSE) DE MEUBLES

- 5 ans d'expérience, belle personnalité.
- Salaire basé sur commissions seulement.
- Pour un grand magasin à rayons de Québec.

Envoyer curriculum vitae à:

Dépt 9406 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué., G1K 7J6

SECRETAIRE AVEC EXPERIENCE

Etre bilingue serait un atout. Salaire selon qualifications, excellents bénéfices marginaux. Communiquer avec:

Mme Joyce Simard
LA PRUDENTIELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE LTEE
692-3886

INGENIEUR DEMANDE

DOMAINE: Géotechnique et contrôle des matériaux.
EXPERIENCE MINIMALE PERMANENTE: 5 ans.
ENDROIT DE TRAVAIL: Québec et la rive-sud.

Faire parvenir curriculum vitae à:

**LABORATOIRES D'EXPERTISES
DE QUEBEC LTEE**
2380, av. du Mont-Thabor
Québec, Qué. G1J 3W7
TEL.: 1-418-529-4911

COMMIS INTERMEDIAIRE

- Salarité: Secondaire V réussi.
- Deux (2) ans d'expérience dans la comptabilité générale.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du personnel
HOPITAL GENERAL DE QUEBEC
260, boul. Langelier
Québec, Qué. G1K 5N1

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte Postale (Département), il se peut que vous ne désiriez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:
1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne désirez pas faire parvenir votre demande d'emploi.
3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

SERVICE CONFIDENTIEL LE SOLEIL

390 est, rue St-Vallier, Québec 2, Québec
Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

REPRESENTANT(E) DES VENTES

Compagnie Nationale de Pneus
Région de Québec

Nous demandons:

- Expérience dans le domaine du pneu
- Personnalité agréable
- Expérience dans la vente exigée
- Personne fiable et mature
- Stabilité dans emploi antérieur

Nous offrons:

- Salaire de base intéressant plus boni
- Véhicule fourni pour le travail
- Nombreux bénéfices marginaux
- Clientèle établie
- Possibilité d'avancement

Faire parvenir votre curriculum vitae au:
Dépt 9404, Le Soleil Ltée, Québec, G1K 7J6.



Centre de Services Sociaux
de l'Outaouais

POSTE VACANT

Chef du Service du recouvrement et des services auxiliaires

Poste numéro 784, concours numéro 20

Endroit:
Le Siège social du C.S.S.O. à Hull.

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur des Ressources matérielles et financières, le titulaire planifie, organise, coordonne et contrôle les activités du Service du recouvrement et des services auxiliaires.

Qualifications:

Etre détenteur d'un baccalauréat spécialisé en administration.

Expérience:

Deux ans de travail dont 6 mois en gestion dans un domaine pertinent.

Salaire:

Selon le système de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales.

PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES AVANT LE 14 AVRIL 1979.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
Direction des Ressources humaines
105, boulevard Sacré-Coeur, Hull, J8X 1C5

HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

est à la recherche d'un(e)

CHEF DE PROGRAMME

DÉPARTEMENT: Département de santé communautaire.

SECTEUR D'ACTIVITÉ: Service de soins à domicile.

NATURE DE LA FONCTION:

Coordonner et contrôler les différents services paramédicaux et connexes offerts aux bénéficiaires en regard de la qualité des soins, dans le but d'améliorer la santé de la population.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Formation: Diplôme d'études collégiales (DEC), formation professionnelle en techniques infirmières. Droit de pratique de l'OIPQ. Avoir complété ou être inscrit au certificat en santé communautaire ou une formation ou expérience jugée équivalente.

Expérience: Minimum de 3 années d'expérience dans un centre hospitalier. Expérience dans un service de soins à domicile. Expérience administrative requise. Connaissance du milieu de travail que sont les départements de santé communautaire serait un atout.

Qualités personnelles appropriées en regard de la nature du poste. Salaire et bénéfices marginaux selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 13 avril 1979, à:

Directeur du personnel
HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
143, rue Wolfe, Lévis, Qué., G6V 3Z1

SECRETAIRE LEGALE

avec expérience et bonne connaissance de l'anglais.

Mlle L. St-Amand
687-3326

RECHERCHEZ-VOUS DES SPECIALISTES ?

ANNONCEZ DANS
**CARRIERES et
PROFESSIONS**

TECHNICIEN(NE) SENIOR EN ARCHITECTURE

10 ans d'expérience.
Communiquer avec:
M. Normand Desgagné
COTE, DESGAGNE,
POULIN
Architectes

5280, 1re Avenue
Charlesbourg, Qué. G1H 2V2
TEL.: 628-8419

SECRETAIRE

Pour une compagnie de construction.

EXIGENCES DU POSTE:
Minimum 3 ans d'expérience pertinente, excellent français, connaissance de l'anglais, initiative et facilité de communication.

Faire parvenir curriculum vitae à:
KEOPS CONSTRUCTION INC.
935, Holland,
Québec, Qué.
G1S 3S5

REPRESENTANT BILINGUE

Expérience des services que peut rendre un atelier mécanique (machine shop) à ses clients.

EXIGENCES: Cours technique.

Adresser votre curriculum vitae à:

S. HUOT (1976) INC.
990 rue Ste-Thérèse
Québec, Qué. G1N 1T1



LE CENTRE
DE SERVICES SOCIAUX
DE QUEBEC

a besoin d'un(e)

INTERPRETE

dans le but de traduire au français à partir de l'alphabet Braille. Le travail pourrait représenter environ 10 heures par semaine (à l'intérieur de l'horaire régulier de 9h à 17h).

Pour renseignements:

Louise Bellavance — 529-4971

REPRESENTANT DES VENTES (éclairage)

Nous recherchons une personne pouvant représenter notre compagnie dans le secteur de l'éclairage pour l'est du Québec.

Cette occasion de carrière intéressera la personne énergique, ayant le sens de l'organisation et possédant un minimum de 3 années de réussite dans le domaine. Candidat bilingue.

La personne choisie visitera les bureaux d'ingénieurs-conseils et architectes.

La rémunération et les avantages excellents font de ce poste une occasion très attrayante.

Discretion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

LUMEC INC.
618, Curé-Boivin
Boisbriand J7G 2A7
a/s Alain Poudrette, ing.
Directeur des ventes

REPRESENTANT AU SERVICE DU MATERIEL

Faites partie de l'équipe du service à la clientèle Kodak

Contribuez au soin et à la satisfaction des clients Kodak qui possèdent et gèrent le matériel commercial de Kodak.

La personne choisie sera responsable de l'installation sur les lieux et de l'entretien des ordinateurs, des appareils à microfilms et autres unités électroniques complexes de Kodak.

Les postulants(es) devront posséder un diplôme post-secondaire en électronique, ainsi que des aptitudes en mécanique. Ils seront en mesure de lire et de comprendre les dessins industriels et les diagrammes. Les postulants(es) devront aimer travailler en équipe. Ils devront être parfaitement bilingues.

Nous offrons un salaire très intéressant, une voiture de la compagnie et autres bénéfices.

Posez votre candidature en personne ou envoyez votre curriculum vitae à:

KODAK CANADA INC.
1990 boul. Charest ouest
Ste-Foy, Qué. G1N 2E8



L'HOTEL-DIEU D'EDMUNDSTON DIRECTRICE DES SERVICES INFIRMIERS

L'Hôtel-Dieu d'Edmundston, centre hospitalier de traitements actifs de 200 lits, agréé par le Conseil Canadien d'Agrément des Hôpitaux, est à la recherche d'une directrice des soins infirmiers.

RESPONSABILITE:

— A titre de membre du personnel de cadre, le titulaire de ce poste planifie, organise, dirige et contrôle le service de l'administration des soins infirmiers.

EXIGENCES REQUISES:

- Infirmière licenciée
- Bachelier en nursing, en éducation, ou en administration
- Connaissances administratives
- Maîtrise sera un grand atout
- Bilingue.

SALAIRE:

A déterminer.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur résumé avant le 20 avril 1979 à:

Michel J. Poirier
Directeur général
54, 21e Avenue
Edmundston, N.-B. E3V 2C1



Cégep
régional de la
Côte-Nord

OFFRE D'EMPLOI CONSEILLER D'ORIENTATION

NATURE DU TRAVAIL:
La tâche du conseiller d'orientation est une d'assistance à l'étudiant dans le choix du profil de formation qui correspond à ses goûts et ses possibilités. Elle comporte également des aspects de planification du service d'orientation. Le conseiller d'orientation peut avoir à travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Responsable d'un local d'information, le conseiller d'orientation agit également comme conseiller d'information scolaire et professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES

Etre membre de la corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec.

SCOLARITE ET EXPERIENCE

— Détenir un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée, notamment en orientation professionnelle.

— Expérience pertinente souhaitable.

LIEU DE TRAVAIL

Campus Mingan, Sept-Îles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective des professionnels non enseignants.

REMUNERATION

Selon la convention collective des professionnels des collèges. Plus une prime de rétention de 8%.

ENTREE EN FONCTION

Le plus tôt possible.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

SERVICE AUX ETUDIANTS
A/S RAYNALD GOULET
CAMPUS MINGAN
25, DE LA VERANDRY
SEPT-ÎLES, QUE.
G4R 1H2

ENTREPOT ST-MALO INC.

Nous sommes à la recherche de mécaniciens possédant l'expérience et les qualifications pour réparation et entretien de camions diesel et de chariots-élevateurs. Très bon salaire selon l'expérience.

Les intéressés doivent communiquer avec:

M. Yvon Lévesque - 681-6011

AVOCATS

Important bureau d'avocats du centre-ville recherche 2 avocats admis au Barreau du Québec depuis 3 à 4 ans. Curriculum vitae requis. Confidentialité assurée. Ecrire à:

Dépt 9402 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

REPRESENTANT(E) DES VENTES

Pour compléter son réseau de vente et développer la clientèle existante, une compagnie de déménagement de Québec recherche un(e) représentant(e) des ventes

- Expérience de la vente.
- Esprit d'initiative.
- Capable d'autonomie.

Traitement selon compétence et avantages sociaux intéressants.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

1285, Light, app. 4, Sillery, Qué. G1S 3Z5

CONTROLEUR A L'ADMINISTRATION

Nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) pour remplir les fonctions de contrôleur à l'administration.

— Le (la) candidat(e) devra être diplômé(e) universitaire depuis moins de 2 ans.

— R.I.A. ou C.A. et détenir des compétences en prix de revient.

S.V.P. adresser vos demandes par écrit à:

Jacques Levesque

LE QUOTIDIEN LTEE

45, av. Bégin, Lévis, Qué. G6V 6N6

Toute demande sera traitée très confidentiellement.



Centre de Services Sociaux
de l'Outaouais

POSTE VACANT

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Poste numéro 504

Endroit:
Le siège social du Centre de Services Sociaux à Hull.

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire planifie, organise, coordonne et contrôle les activités liées au développement et à l'ajustement continu des programmes de services sociaux aux besoins de la population, et relié aussi au contrôle de la qualité des actes professionnels. Il assume la confidentialité à la clientèle du C.S.S.O.

Exigences:

Etre détenteur d'un diplôme d'études universitaires de quatre ans en service social ou l'équivalent.

Avoir cinq (5) ans d'expérience de travail dans un domaine relié aux fonctions dont un (1) an à titre de cadre.

Faire preuve d'aptitudes à susciter et à obtenir la collaboration des intervenants.

Salaire:

Selon la classe 16 du système de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales.

PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 19 AVRIL 1979 AU:

DIRECTEUR GENERAL
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105, boulevard Sacré-Coeur
Hull, J8X 1C5



Les Compagnies d'Assurances
**L'Union Canadienne
La Norman**

Siège Social Québec P.Q.

vous invitent à poser votre candidature au poste de

PROGRAMMEUR

Fonctions:
Les principales attributions de ce poste consistent à:

- participer à l'analyse transactionnelle des programmes;
- rédiger, tester et corriger des programmes en vue de les faire traiter par l'ordinateur;
- compléter les dossiers de programmation, rédiger les instructions et les procédures pour le traitement des données.

Qualifications:

Avoir terminé, préférentiellement, un cours collégial en informatique et posséder les langages Assembler ou R.P.G. II; la préférence sera accordée aux personnes possédant les deux langages et/ou ayant quelques années d'expérience.

Avantages:

L'offre comporte une rémunération intéressante, déterminée selon les qualifications et l'expérience, accompagnée d'un plan complet de bénéfices sociaux.

FAIRE PARVENIR LE CURRICULUM VITAE OU COMMUNIQUER AVEC:

L'Union Canadienne,
compagnie d'Assurances,
a/s Service du personnel,
2475, boulevard Laurier,
SILLERY (Québec), G1V 4E4
Tél.: 651-3551

CONTREMAITRES D'OPERATIONS

Une des plus importantes entreprises de fabrication et de pose de béton bitumineux du Québec est à la recherche de deux (2) personnes compétentes et dynamiques pour occuper des postes de "CONTREMAITRES D'OPERATIONS".

LE POSTE

Sous l'autorité du Directeur de Chantier, il aura la responsabilité d'exécuter avec une équipe de personnes les tâches relatives soit à la fabrication, soit à la pose de béton bitumineux. Il est responsable des employés sous sa direction, il doit voir à les fournir en équipement et il doit de temps à autre préparer certains rapports ou formulaires nécessaires à la direction.

Le poste peut être permanent ou à temps partiel selon le choix du candidat.

LE CANDIDAT

Il doit détenir une très bonne expérience dans le domaine de la construction et doit avoir dirigé des équipes de personnes pendant au moins deux à trois ans. Une expérience dans la pose d'enrobés bitumineux serait un très grand avantage.

LIEU DE TRAVAIL

Bien que l'entreprise ait son principal centre d'opération à Chicoutimi, le candidat est appelé à se déplacer sur les chantiers dans l'ensemble de la Province. Les déplacements sont généralement saisonniers.

LA REMUNERATION

Le candidat sera rémunéré selon son expérience et sa formation; il pourra bénéficier d'un programme de bénéfices et d'avantages marginaux très compétitifs.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 6 avril 1979, en ayant soin de mentionner "CONTREMAITRE D'OPERATIONS" (dossier 406-79-02) à l'attention de Monsieur NORMAND LESSARD, M.B.A.



JULIEN LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.

110, rue Racine est
Chicoutimi, Qué. G7H 1R2

DIRECTEUR DE CHANTIER

Une des plus importantes entreprises de fabrication et de pose de béton bitumineux du Québec est à la recherche d'une personne compétente et dynamique pour occuper un poste de DIRECTEUR DE CHANTIER.

LE POSTE

Sous l'autorité du Directeur des opérations, il aura la responsabilité de l'organisation, la direction et le contrôle de la fabrication et la pose de béton bitumineux. Il aura de plus à accomplir quelques tâches administratives se rapportant à la fonction.

Le poste peut être permanent ou à temps partiel selon le choix du candidat.

LE CANDIDAT

Il devra détenir un diplôme d'ingénieur (civil) ou avoir une formation de technicien avec une forte expérience dans le domaine. Le candidat doit posséder, de toute façon, quelques années d'expérience dans le domaine de la construction et de la gestion de contrats.

LIEU DE TRAVAIL

Bien que l'entreprise ait son principal centre d'opération à Chicoutimi, le candidat est appelé à se déplacer sur les chantiers dans l'ensemble de la Province. Les déplacements sont généralement saisonniers.

LA REMUNERATION

Le candidat sera rémunéré selon sa formation et son expérience et pourra bénéficier d'un programme d'avantages et bénéfices marginaux intéressants et des plus compétitifs.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 6 avril

C'est un budget de restriction et non d'expansion (André Raynauld)

(PC) — L'écho favorable qu'a trouvé le budget du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans certains milieux financiers et syndicaux n'a pas atteint les partis de l'Opposition à l'Assemblée nationale qui l'ont dénoncé, hier, pour diverses raisons et donné lieu à une motion de censure.

C'est le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui a soumis que "cette Assemblée blâme le gouvernement d'avoir agi à l'encontre de son engagement formel de faire de 1979 l'année de l'économie au Québec en présentant des mesures budgétaires qui auront très peu d'effets positifs sur la création de nouveaux emplois et la venue de nouveaux investissements privés dans la province".

C'est mardi dernier que M. Parizeau a lu le traditionnel discours sur le budget pour 1979-80 qui prévoit des dépenses d'environ \$15 milliards, un déficit de \$1,4 milliard, le maintien de l'abolition de la taxe de vente sur les chaussures, vêtements et textiles et certaines mesures susceptibles d'encourager l'épargne et les investissements et une baisse des impôts.

Pour sa part, le critique financier des libéraux, M. André Raynauld, a qualifié le budget Parizeau de "budget de restriction et non d'expansion".

C'est ainsi qu'une accélération de la croissance de plus de un pour cent exigerait que le gouvernement injecte \$450 millions de fonds nouveaux dans l'économie alors qu'au contraire le ministre Parizeau les réduit de \$200 millions, selon le député d'Outremont.

Quant aux impôts, ce n'est pas une réduction mais plutôt une augmentation de 13 pour cent que paieront les contribuables en raison de l'absence de l'indexation.

Le leader démocratique, M. Camille Samson, a décelé également beaucoup de lacunes dans ce budget, dont le trop peu de cas des citoyens qui vivent encore sous le seuil de la pauvreté.

Il a dénoncé notamment le programme de supplément du revenu au travail pour les familles à bas revenus parce qu'il ne s'attaque pas à un véritable problème puisqu'il est prévu que les familles admissibles au régime recevront leur supplément seulement un an plus tard et que le montant n'est pas suffisamment élevé, estime M. Samson.

Ce régime revient à dire "Crevez maintenant et recevez nos sympathies plus tard", a ajouté le député de Rouyn-Noranda qui a reproché au gouvernement d'accorder plus d'attention à la publicité partisane "subliminale" qu'au mieux-être des moins nantis.

Selon M. Biron, le budget donne une fausse image du gouvernement aux Québécois, une fausse sécurité du fait que le gouvernement néglige la mission économique dont les crédits ne représentent plus maintenant que 11,9

pour cent de l'ensemble du budget comparativement à 13 pour cent en 1976.

Le gouvernement a par ailleurs trop tendance à augmenter ses dépenses et ses interventions dans l'économie avec le résultat que

peu de place est laissé pour l'initiative privée, a poursuivi le chef de l'UN qui a dit que l'engagement du premier ministre Lévesque de faire de 1979 l'année de l'économie ne peut être pris au sérieux.

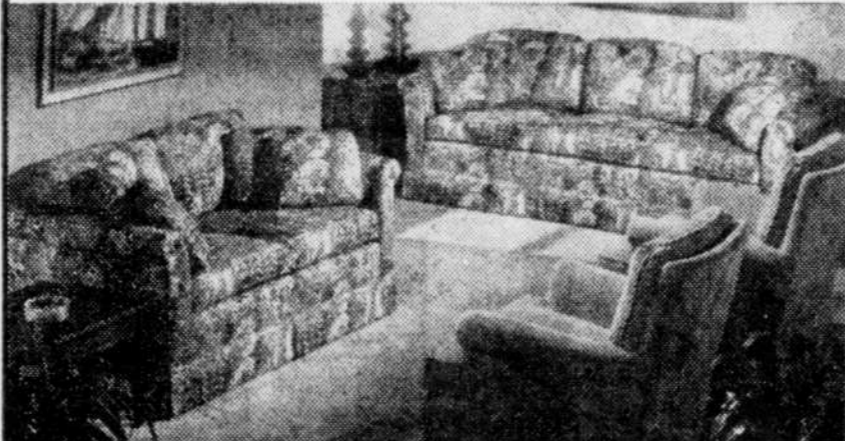
SUPER SPÉCIAL

JUSQU'AU SAMEDI 31 MARS

Une dernière chance de vous procurer vos meubles exempts de la taxe de 8%



Mobilier de salle à manger, provincial français, finition pacanier, comprenant table 40" dia. ext. à 58", dessus stratifié et 4 chaises. ~~\$936.32~~ — \$699.00



Mobilier de salon de fabrication très soignée et d'un confort éprouvé, siège mousse de polyuréthane et dacron, dossier dacron, disponible en velours 100% coton à motifs "chevrons", brun, cuivre, bleu, vert, beige, gris ou or.
Fauteuil ~~\$668.32~~ — \$429.00
Canapé 3 places 84" ~~\$1608.12~~ — \$1079.00
Canapé 2 places 60" ~~\$1242.32~~ — \$749.00
Aussi disponibles aux mêmes prix garnis de tissu imprimé or, grège, bleu ou cuivre, 100% coton, protection "Zepel".



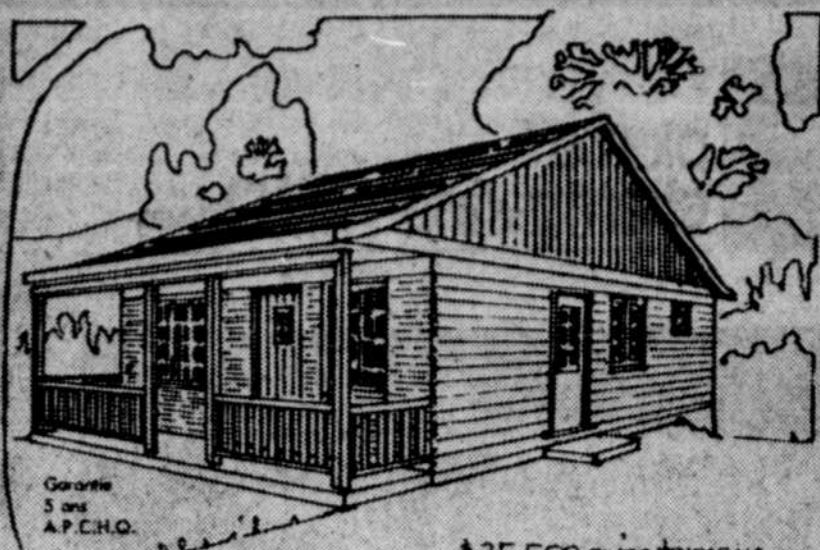
Mobilier de chambre à coucher, provincial français, carisier, comprenant grande commode 72", miroir 46" x 31", commode haute 6 tiroirs 37", tête de lit 60" et 2 tables de chevet. ~~\$2292.12~~ — \$1795.00
Aussi disponible blanc antique et or ~~\$2532.00~~ — \$2095.00

la galerie du meuble
DÉCORATION INTÉRIEURE
ROCHE-BOBOIS

Mobilier contemporain: 18, rue Courcellette
Mobilier traditionnel: 1299, boul. Charest ouest
TELEPHONE: 681-0171

Ces articles sont présentés à notre magasin du 1299, boul. Charest ouest

Les prix rayés représentent les prix réguliers ou conseillés incluant la taxe provinciale de 8%.



Garantie 5 ans A.P.C.H.Q.

\$35,500 avec terrain à Beauport

modèle Le "Patriote"

Taux d'intérêt de 10 3/4 sur 25 ans
262.04 par mois: capital et intérêt.

Rencontrer nos conseillers pour rabais spécial sur développement Multi-Unic.

Sur présentation de cette annonce \$1,000 de réduction
Valable jusqu'au 31 mars

Nous avons des terrains disponibles à Beauport, Charlesbourg, Ste-Foy, Cap-Rouge, Lac-Beauport, Ancienne-Lorette, pour d'autres modèles.



les immeubles **PIONNIERS** inc.

359-A Boul. Rochette, Beauport 663-4788

norman



PIUS ORIGINAL

Les robes T-Shirt

A porter sportivement avec un pantalon, ou fémininement en robe.

à gauche: modèle avec encolure en V, empiècement de couleur jusqu'à la manche et ceinture de couleur contrastante, beige, marine, rouge ou jaune. P-M-G 30.00

le modèle de droite a aussi une encolure en V, un empiècement de couleur contrastante, une fausse poche plaquée au buste et des cordons de deux couleurs comme ceinture, beige, marine ou rouge. P-M-G 23.00

à notre département de la robe.
Dites: portez à mon compte.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

CORRECTIONS

Veillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans notre annonce UNIPRIX parue le mercredi 28 mars en page D7 de ce quotidien.

On aurait dû lire:

KOTEX

12 serviettes sanitaires, rég., super ou super plus 85¢ Economisez 24¢

CEPACOL

Pastilles régulières pour la gorge en paquet de 24 et non de 14.

UNIPRIX

Daquet

CENTRE-VILLE 39, PLACE LAURIER 1^{er}, GALERIES CHAGNON 1^{er}.

26^e
**foire
du
livre**

présentement en cours
jusqu'au 7 avril

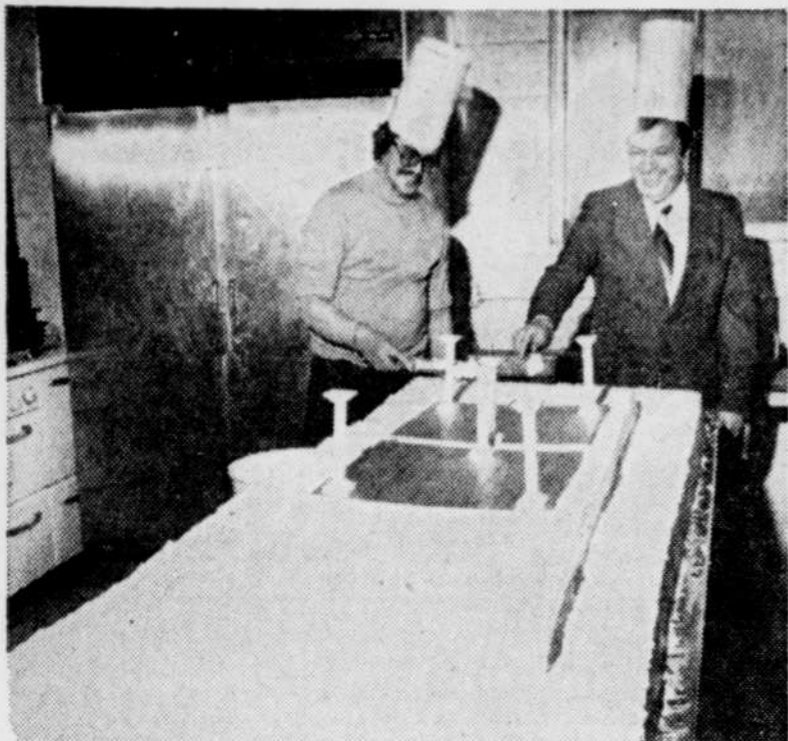
La plus grande
vente de
livres français
en Amérique du Nord

Venez - venez - venez

- Romans
- Aventures
- Histoire
- Best-sellers
- Livres pour enfants
- Livres pratiques
- Belles collections de livres d'art
- Biographies
- Science-fiction
- Géographie
- Formats de poche



pierre champagne de 9h. à 11h. Téléphone: 647-3434



Le Soleil, Jean Vallières

C'est tout un gâteau!

L'ami Michel célébrera, en fin de semaine, le premier anniversaire de son arrivée dans "le grand Charlesbourg". Renommé pour tout faire "en grand" l'ami Michel Cloutier a décidé de se fêter "en grand". C'est la raison pour laquelle il s'est fait préparer un gâteau anniversaire de huit pieds de longueur, pesant 500 livres, et servant 1.000 invités.

Ce gâteau énorme est une création de Fred Pincemin du Fournil Parisien, de Ville Vanier. Il aura fallu, pour réaliser ce gâteau spécial:

- 68 "tôles" à gâteau
- 130 livres de farine
- 120 douzaines d'oeufs
- 200 livres de crème pâtissière.

Un gâteau qui est à la mesure de l'ami Michel puisque celui-ci a vendu, l'an dernier, 2.000 voitures neuves et qu'il continue sur son élan. A preuve, la semaine dernière, il a vendu 96 voitures neuves en cinq jours. Il faut le faire.

En affaires depuis 1973 seulement, Michel Cloutier, qui est âgé de 35 ans, sait faire confiance aux jeunes. Le directeur général de son entreprise a 23 ans; son gérant des pièces, 21 ans, et son gérant de service, 22 ans.

Bref, l'ami Michel, malgré ses réclames "super quêtaines" à la télévision, demeure un gars extraordinaire. Il faut cependant bien avouer que "l'ami Michel" s'est justement fait connaître à cause de ces réclames "quêtaines". Y croistu?

Offre pour l'âge d'or

Le Service de protection contre l'incendie de la ville de Québec offre aux personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'aux personnes invalides, d'installer leur détecteur de fumée et d'en changer périodiquement les batteries.

Ce travail sera effectué par les inspecteurs de la division de la prévention des incendies.

Toutes les personnes ayant 65 ans et plus et les invalides pourront faire appel à la division de la prévention en composant le numéro de téléphone 694-6160, où l'on se fera un devoir de répondre à la demande.

Mon carnet mondain

Les cuisiniers

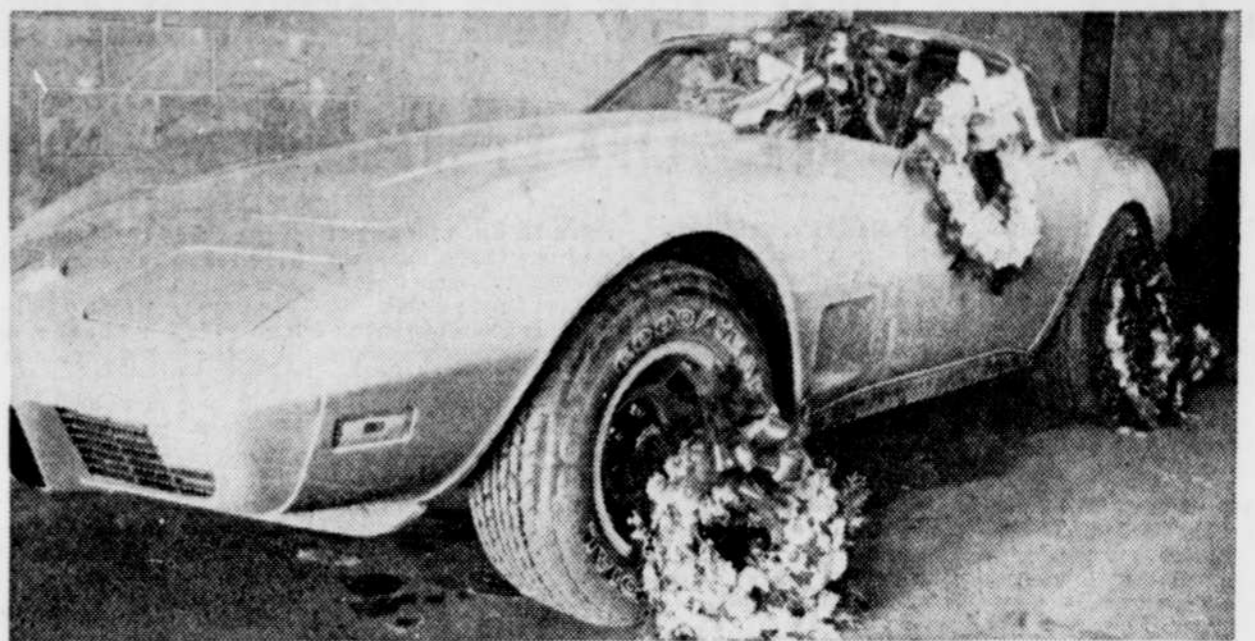
Les membres de la Corporation provinciale des cuisiniers québécois se rencontreront, dimanche, le 8 avril, à la cabane à sucre de Jacques Gosselin de Sainte-Marie de Beauce. Le cuisinier de la cabane a besoin de bien faire les choses parce qu'il aura des connaisseurs comme clients.

Société protectrice des animaux

La Société protectrice des animaux du Québec a commencé récemment, sa campagne de financement dont l'objectif a été fixé à \$25.000 soit trois fois le montant récolté l'an dernier. Saviez-vous que la SPA Québec doit se débarrasser en moyenne de 2.500 livres d'animaux morts QUOTIDIENNEMENT?

Sagamie

Connaissez-vous la Sagamie? C'est le nom que l'on vient d'inventer pour baptiser la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



La première "Corvette" d'un gars, ça se fête. C'est sans doute la raison pour laquelle les compagnons de travail de Richard Giguère ont décidé de souligner cet achat en la décorant de couronnes de fleurs. Question de rappeler à l'heureux propriétaire que surtout en Corvette il faut être prudent. Richard Giguère travaille au service des presses du SOLEIL. C'est le troisième pressier à se procurer une "Corvette". Les autres se promènent en 4x4. De vrais maniaques.

C'est le temps des jonquilles...

Hier midi, les co-présidentes de la Journée de la jonquille, Mmes Constance de Lottinville et Pauline Lagacé, remettaient au premier ministre de la province de Québec un bouquet de jonquilles. Aujourd'hui, près de 3.000 personnes bénévoles vous offriront une jonquille. Elle ne refuseront aucun don, fut-il de \$0,25, mais elles aimeraient bien que vous donniez au moins \$1 la jonquille.

Le Martini

Le restaurant "Le Martini" de Place Québec, qui, géré par le Hilton, s'était acquis ses lettres de noblesse en se spécialisant dans les omelettes, fermera ses portes sous peu.

Malgré un certain achalandage à l'heure du dîner, "Le Martini" a toujours eu de la difficulté à survivre. Il sera remplacé, le ou vers le 12 avril, par un autre restaurant dont nous ne connaissons malheureusement ni le nom, ni la spécialité, ni le propriétaire.

Ces dames veulent ainsi ramasser au moins \$40.000 et cette bourse servira à défrayer les recherches qui se font sur le cancer.

La section de Québec de la Société canadienne du cancer a fait venir, cette semaine, 165.000 jonquilles de Victoria. Ces fleurs ont été transportées gratuitement, de Victoria à Montréal, par Air Canada. "Direct-Motors" les a ensuite acheminées, toujours gratuitement,

de Montréal à Québec. Ici, les livreurs des compagnies O'Keefe, International Harvester et Wilfrid Rouke en ont assuré la distribution dans le Québec métropolitain.

Pourquoi ne feriez-vous pas votre part à votre tour? Et si vous pouvez acheter une rose pour \$2 dans un restaurant de Québec; une rose qui ne sert à rien, pourquoi n'achèteriez-vous pas une jonquille à \$1. Surtout quand vous savez que votre dollar servira à la recherche.

Disco, toujours disco

Vous souvenez-vous de la discothèque "Studio 2.780" qui, il y a quelques années, a fait les belles nuits d'une clientèle disco? Elle était située au-dessus du restaurant "Nouvelle-Orléans" sur les terrains de Place Laurier, à Sainte-Foy. Sachez qu'elle revivra.

Revivre est un bien grand mot puisqu'elle n'aura ni le même nom, ni le même décor, ni le même

propriétaire. Christiane Germain, "la boss" du restaurant "Le Cousin Germain" (ex-Nouvelle-Orléans), a décidé d'utiliser le haut de son restaurant pour y réinstaller une discothèque. Elle croit pouvoir ainsi concurrencer à la fois l'Entre-Deux du Fiacre, qui appartient à son père, Victor Germain, et le Trait d'Union, cette discothèque à la mode de Place Laurier. C'est pour bientôt.

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

POUR VOTER LE 22 MAI

VOTRE NOM DOIT FIGURER SUR LA NOUVELLE LISTE DES ÉLECTEURS

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION URBAINE

Au cours de la semaine prochaine, (lundi à samedi), deux recenseurs se présenteront chez vous et s'identifieront comme recenseurs officiels. Leur tâche est de dresser la nouvelle liste des personnes de votre section de vote qui ont qualité d'électeur.

Ils vous demanderont les noms de toutes les personnes habitant sous votre toit qui sont de *citoyenneté canadienne* et âgées de 18 ans et plus, et vous remettront une fiche de recensement (formule 301) pour chacune d'elles. La formule 301 devra être gardée jusqu'au jour de l'élection.

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION RURALE

Un recenseur, probablement un de vos voisins, prépare la nouvelle liste électorale. Il n'est pas nécessaire qu'il se présente personnellement à votre domicile, les renseignements dont il a besoin pouvant être obtenus d'autres sources fiables.

VÉRIFIEZ LA LISTE DES ÉLECTEURS

Vous aurez deux occasions de le faire-

- 1) Au cours des prochains dix jours, cette liste sera affichée tant dans les sections urbaines que rurales. Vérifiez la liste pour vous assurer que votre nom y figure et qu'il est épilé correctement.
- 2) Dans quatre semaines, si vous habitez une section urbaine, vous recevrez par la poste une copie imprimée de la liste des électeurs pour votre section de vote. Vérifiez encore une fois si votre nom y figure correctement.

SI VOUS N'ÊTES PAS SUR LA LISTE

N'oubliez pas que si vous n'êtes pas sur la liste et que vous résidez dans une section *urbaine*, vous ne pourrez pas voter à l'élection.

Dans les sections rurales, vous pourrez voter le jour de l'élection si un électeur qui vous connaît et dont le nom apparaît sur la liste des électeurs de votre section de vote se porte garant de vous sous serment.

301
ELECTIONS CANADA
ENUMERATION RECORD
FICHE DE RECENSEMENT

POLLING DIVISION
SECTION DE VOTE
ERA

ELECTORAL DISTRICT CIRCUMSCRIPTION
KPSLVTRQS

USE CAPITAL LETTERS
Ecrire en majuscules

FAMILY NAME OF ELECTOR NOM DE FAMILLE DE L'ÉLECTEUR
NKUTRHLMKRS

CIVIL NAME(S) PRÉNOM(S)
PKRSTUV. L

ADDRESS-ADRESSE
205 RNSUT K.L.

POSTAL CODE CODE POSTAL
MTUSLK. VA

M2W6IT

NOTICE
The above name has been recorded to appear on the lists of voters for the pending federal election. If necessary, you may wish to contact the returning officer.

AVIS
Le nom indiqué ci-dessus a été noté afin de paraître sur les listes d'électeurs pour l'élection fédérale en cours. Si nécessaire, vous pouvez communiquer avec le président d'élection au...



Elections Canada est une agence non partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

économie

Comptes économiques du Québec

Ottawa a dépensé \$1.43 milliard de moins qu'il n'a perçu en taxes au Québec entre 1961 et 1977

(PC) — La province de Québec, qui comprend 27 pour cent de la population du Canada, n'a reçu en 1977 que 15,5 p.c. des dépenses fédérales directement créatrices d'emplois.

Il s'agit donc d'une diminution pour la deuxième année consécutive, la proportion de ces dépenses au Québec ayant été de 17,1 p.c. en 1975 et de 15,6 p.c. en 1976.

Les dépenses fédérales créatrices d'emplois comprennent les salaires payés par le fédéral, ses investissements et ses achats de biens et de services, explique-t-on dans les Comptes économiques du Québec, rendus publics hier. Ces

chiffres n'incluent pas les dépenses faites au Québec par les sociétés de la couronne.

En réalité, a expliqué le ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Tremblay, au cours d'une brève conférence de presse, le gouvernement fédéral a injecté légèrement plus d'argent qu'il n'en a perçu au Québec.

Mais ce qui compte vraiment, a dit le ministre, ce sont les dépenses directement créatrices d'emplois. Et ces dépenses ne tiennent pas compte de certaines dépenses fédérales, par exemple, des \$456 millions versés en 1977 au Québec à titre de subventions au pétrole importé.

Plus ce genre de dépenses est élevé moins il y a de chômage. Le Québec est fidèle à sa promesse faite en 1977 de publier ces statistiques chaque année.

Le manque à dépenser de l'administration fédérale au Québec, après répartition au prorata de la population du Québec des surplus ou déficits de l'administration fédérale au Canada sur la base des comptes économiques s'établit à \$754 millions en dollars courants en 1977 et à \$1.430 milliards pour la période de 1961 à 1977.

Converti en dollars constants de 1977, le manque à gagner pour la

période de 1961-77 s'élève à \$6,268 millions.

Le document note que "les comptes économiques sont parfois utilisés dans le débat sur les coûts et les bénéfices de l'appartenance du Québec au régime fédéral actuel".

Mais il ajoute:

"Même s'ils font ressortir une partie du rapport existant entre les dépenses du gouvernement fédéral attribuables au Québec et les revenus que ce gouvernement perçoit au Québec, ils n'apportent pas de réponse finale et définitive..."

"Les comptes économiques n'ont pas été développés en vue de mesurer l'incidence ultime des politiques budgétaires et monétaires ainsi que le fardeau fiscal final.

"Ils ne constituent pas non plus des mesures de bien-être social. Ils représentent, toutefois, un ensemble cohérent d'informations statistiques sur les transactions économiques et constituent ainsi un cadre propice pour de telles analyses.

Le produit intérieur brut aux prix du marché du Québec s'est élevé, en 1977, à \$51,394 millions, ce qui représente une hausse de 9,1 p.c. par rapport à 1976.

En 1977, le taux d'épargne des Québécois s'est établi à 7,3 p.c. comparativement à 8,5 p.c. en 1976. Ce taux représente le rapport entre l'épargne personnelle et le revenu personnel disponible.

L'importance relative de la masse salariale dans le produit intérieur brut du Québec est passée de 52,5 p.c. en 1961 à 58,5 p.c. en 1977, dit le document.

En 1977, 22,0 p.c. des salaires versés au Québec provenaient des administrations provinciales et locales, 4,3 p.c. des particuliers, 3,1 p.c. étaient payés par l'administration fédérale et le reste — 70,1 p.c. — par les entreprises.

Les meuniers québécois réclament une enquête sur les coûts dans le circuit agro-alimentaire

par Marc SAINT-PIERRE

A son tour, l'Association professionnelle des meuniers du Québec a réclamé hier des gouvernements fédéral et provincial une enquête publique afin de découvrir si des manipulations de divers ordres n'influenceraient pas le prix des produits agricoles.

Les meuniers, toutefois, n'en restent pas à la requête semblable qui a fait parvenir aux deux ministres de l'Agriculture, à Québec et à Ottawa, l'Union des producteurs agricoles la semaine dernière.

Les meuniers insistent en effet pour que tout le circuit agro-alimentaire, "à partir de la ferme jusqu'à la table du consommateur", soit l'objet d'une vérification approfondie afin que la ménagère connaisse les coûts de production de ce qui entre dans son panier de provisions.

C'est M. Paul Gagnon, meunier de Saint-Pierre de Broughton, dans la Beauce, et vice-président de l'Association professionnelle des meuniers du Québec, qui a fait connaître la réa-

tion de son organisme à l'initiative de l'UPA dans une lettre expédiée à Jean Garon à Québec et Eugene Whelan à Ottawa, les deux titulaires du portefeuille de l'Agriculture dans leur cabinet respectif.

Au début de la semaine dernière, l'UPA avait fait parvenir semblable lettre aux deux ministres afin de réclamer une enquête publique sur les prix des moulées et des engrais chimiques à la suite de l'inquiétude manifestée par ses membres relativement à diverses hausses.

"Nous nous demandons même si le jeu de la concurrence n'est pas faussé de la part des fabricants, des meuniers et des vendeurs qui oeuvrent dans ce secteur et s'ils ne se livrent pas à des manipulations de prix qui ne correspondent pas nécessairement à leurs coûts", avait indiqué Maio Dumais, économiste à l'UPA, soulignant le pourquoi de la demande d'enquête.

Favorable

Le vice-président de l'association des meuniers s'est dit favorable à l'enquête demandée "mais à la condition, explique-t-il dans un communiqué remis aux media, que le mandat

confié aux enquêteurs s'étende à toutes les phases de la production, de la commercialisation et de la mise en marché des produits agricoles".

"Quand on veut mesurer la résistance d'une chaîne, a noté M. Gagnon, on ne se limite pas à la vérification d'une seule maille, mais de chacune des composantes, qu'il s'agisse des productions déjà régies par les plans conjoints ou de celles qui ne le sont pas."

Les jeux de la concurrence n'existent pas sur le marché de certains produits couverts par l'autorité des plans conjoints administrés par une fédération de producteurs, indique M.

Gagnon. Il serait intéressant, à son avis, de connaître la vérité sur toutes les rumeurs qui ont également couru au sujet du partage des contingents, leur valeur, leur commerce et les critères qui président à leur attribution.

"Certains ont déjà parlé du trafic des quotas dans l'industrie laitière, a dit M. Gagnon, mais aucune vérification publique n'a été faite. Étaient-elles fondées, ces rumeurs? Seule une enquête permettra de dissiper les doutes dans ce secteur comme dans tous les autres qui influencent le prix des aliments."

Nutribec double sa production

par Marc SAINT-PIERRE

La société Nutribec a inauguré aujourd'hui à Montréal une nouvelle usine susceptible de porter d'un seul coup sa capacité de production de moulée pour le bétail de 100.000 à 200.000 tonnes annuellement.

La mise en marche de la nouvelle usine montréalaise de Nutribec, acquise de la multinationale Maple Leaf Mills Ltd à l'automne de 1978, puis renouée de fond en comble, a nécessité un investissement de près de \$15 million.

L'entreprise a bénéficié d'une subvention de \$300.000 de la part de la Société de développement industriel, dans le cadre du programme OSE, pour mener à bien ses projets.

Nutribec a investi au seul chapitre des renovations une somme de \$350.000 afin de doter l'usine située sur la rue Bridge d'un outillage moderne pour mécaniser plus avant la fabrication des moulées.

La société Nutribec, dont le siège social est situé à Québec, mise sur son usine

de Montréal pour desservir les zones agricoles du sud et du nord de la Métropole. Elle projette d'investir \$1 ou \$2 millions additionnels dans le cadre d'un programme de modernisation et d'expansion de cinq ans dans ces nouvelles installations. Une hausse de la production de 25 pour 100 est anticipée de ces investissements et, surtout, selon le directeur général de Nutribec, M. Pierre Vinet, un meilleur produit à meilleur coût.

Actuellement, Nutribec a quelque 150 distributeurs franchisés partout au Québec et son chiffre d'affaires a atteint les \$20 millions en 1978.

Cette jeune société estime que ses produits — elle en fabrique 150 différents — touchent un million de personnes dans les milieux agricoles.

Il y a quatre ans

La société Nutribec est née il y a à peine quatre ans quand une vingtaine d'employés et de clients de Supersweet, une division de la Robin Hood Multifoods Ltd, ont décidé tout simplement d'acheter l'usine de Québec.

Moins d'un an plus tard, en mai 1978, Nutribec entamait un processus de fusion avec la division Citadelle d'Alex Couture Lée. En juin 1977, Nutribec faisait l'acquisition des Moulées Miracle, des Minoteries Ogilvie Lée.

Nutribec enregistrait un chiffre d'affaires de moins de \$5 millions en 1975, chiffre qui a quadruplé depuis.

Ses 60 actionnaires se répartissent ainsi: 17 employés, 30 clients et 12 investisseurs actifs dans le domaine agro-alimentaire. La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUA) est également actionnaire.

Laboratoire

Nutribec, en pénétrant dans ce marché des moulées où la présence québécoise était traditionnellement faible, a aligné ses méthodes sur les grandes sociétés de ce secteur.

La société québécoise s'est en effet dotée d'un laboratoire responsable du contrôle de la qualité de tous ses produits.

L'implantation du labora-

toire a nécessité des investissements de l'ordre de \$200.000. Son fonctionnement coûte annuellement \$170.000.

La laboratoire, dirigé par le docteur en nutrition Rodrigue Grégoire, compte deux agronomes, deux techniciens et une secrétaire.

Les travaux du laboratoire sont répartis en trois sections. D'abord, toutes les matières premières utilisées dans la fabrication des moulées et des suppléments protéiques sont analysées afin d'en déterminer la qualité.

Nutribec s'approvisionne généralement aux mêmes sources que ses concurrents, soit l'Ouest canadien, gros producteurs de grains. Toutefois, la société a utilisé presque exclusivement du maïs québécois au cours de 1978, compte tenu de son excellente qualité.

En second lieu, le laboratoire analyse un échantillon de chaque produit fini afin de satisfaire aux normes d'alimentation recherchées et aux exigences gouvernementales.

Enfin, le laboratoire de Nutribec analyse les fourrages et les concentrés utilisés par les éleveurs afin de compléter leur programme d'alimentation.

Les responsables du laboratoire tentent par ailleurs d'adapter les principes de nutrition aux conditions et à l'environnement spécifiques québécois auxquels sont soumis les troupeaux.

Société Asbestos: baisse des profits

La Société Asbestos de Thetford Mines, que se propose d'acquiescer le gouvernement québécois, a subi une baisse de ses bénéfices qui sont passés de \$21 millions en 1977 à \$15,6 millions en 1978, soit \$2,40 et \$1,60 par action d'une année à l'autre. Les ventes se sont accrues modérément, passant de \$143,3 millions à \$147,1 millions. Quant à l'actif, il est passé de \$229 millions à \$29 millions. Ces résultats sont le reflet du fléchissement de la demande qui s'est poursuivi en 1978, plusieurs pays étant encore aux prises avec la récession.

l'or

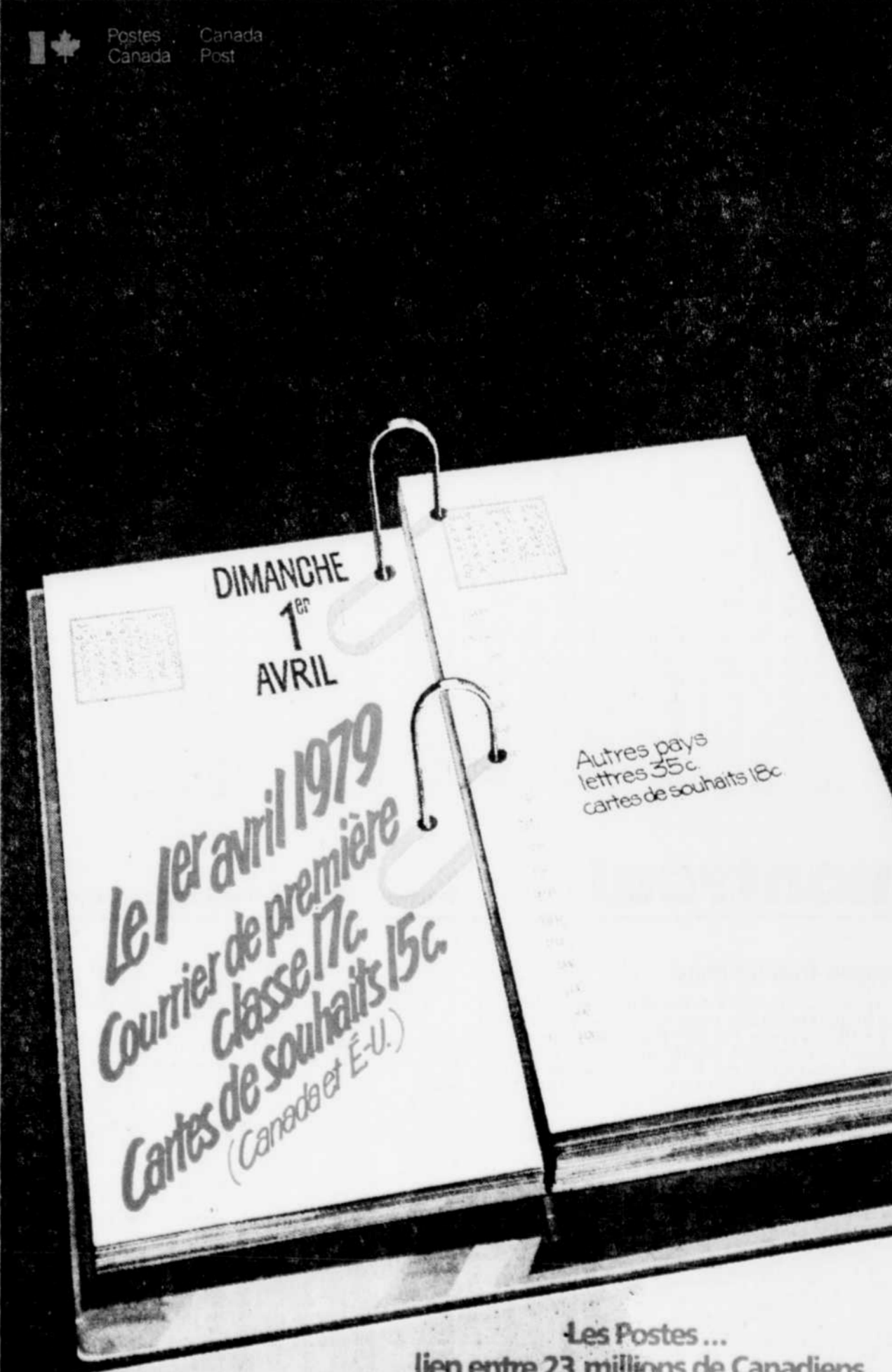
PARIS (C) — Valeur de l'or en devises étrangères, telle qu'elle se présente sur le marché mondial.	
London	\$241,25
Paris	\$ 276
Frankfurt	134,80
Lyons	142,85
Hong Kong	\$238,52



... la radio bien distincte

Un "rendez-vous" musical avec les meilleurs artistes

Tous les jours à 9h30, 12h30, 15h30



Postes Canada / Canada Post

DIMANCHE 1^{er} AVRIL

Le 1^{er} avril 1979
Courrier de première classe 17c
Cartes de souhaits 15c
 (Canada et É.U.)

Autres pays lettres 35c cartes de souhaits 18c

Les Postes...
lien entre 23 millions de Canadiens.

Volume des transactions: 5,001,000 actions — 300 titres: 1,467.17 en hausse de 1.58

L'action de La Bale monte de \$5.

L'indice composé de la Bourse de Toronto a progressé de 1.58 et clôturé à 1,467.17, hier. Les pétroliers montent de 6.95 et atteignent un record haut de 2,242.76, et les financières de 0.72 à 1,182.27. Mais les minières reculent de 11.10 à 1,302.50 et les industrielles de 2.19 à 1,193.53. Signalons un bond phénoménal de près de 68 points dans le secteur des commerces, où la Cie de la baie d'Hudson gagne 5 points et clôture à \$33.5. Les transactions sur Chieftain Development ont été interrompues durant un bref laps de temps le matin, à la suite de la dissémination de nouvelles selon lesquelles cette société envisagerait de procéder à un fractionnement de ses actions, à raison de deux pour une. Le titre a gagné 1.58 à \$39.3-8.

Cours transmis par la Presse Canadienne Titres - Ventes Haut Bas Form. Chang.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Haute fractionnaire

Les cours de la Bourse de Montréal ont monté d'un rien, hier, tandis que l'indice composé marquait une baisse de 0.26 à 249.55 à l'issue d'un marché modéré. Le volume des transactions comprenait 745,774 actions et, au marché des options 2,371 contrats ont été négociés. Les industrielles reculent de 0.66 à 250.21 et les papetières de 0.88 à 160.56. Mais les bancaires montent de 0.04 à 302.01 et les services publics de 0.75 à 214.7. Les hausses l'emportent d'un seul point sur les baisses, soit 59 contre 58, et 147 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O.

Quincaillerie La Fédérée approvisionnera les Cooprix

par Pierre MARTEL

La Fédération des magasins Coop et la Coopérative fédérée du Québec ont ratifié, hier, une entente commerciale portant sur l'approvisionnement en quincaillerie.

Dorénavant, les coopératives de consommateurs affiliées à la Fédération des magasins Coop pourront s'approvisionner directement en articles de quincaillerie auprès de la filiale de la Coopérative fédérée, le grossiste P.A. Gouin Inc. de Trois-Rivières.

Cette entente met fin à une situation ambiguë impliquant une soixantaine de coopératives de consommateurs qui étaient affiliées aux deux fédérations. Celles-ci devaient constamment faire face au dilemme suivant: où s'approvisionner.

Par ailleurs, l'entente survient après un premier échec dans les négociations entre les deux fédérations. En effet, il y a un an, la Fédération des magasins Coop avait approché la Coopérative fédérée dans le but de devenir co-propriétaire de P.A. Gouin Inc. Ce projet avait échoué selon le président de la Fédérée, M. Roland Pigeon, parce que la structure de la Fédérée ne permettait pas ce type de participation.

Ré-alignement

Selon M. Marc Delisle, directeur général de la Fédération des magasins Coop, l'entente avec la

Fédérée, permettra un ré-alignement des produits non alimentaires dans les coopératives de consommateurs.

Présentement, les ventes d'articles non alimentaires dans les magasins Coop ne représentent qu'environ 4 pour 100 du chiffre d'affaires. À la suite de l'entente avec la Fédérée, on espère accroître la part du non alimentaire (articles de maison et quincaillerie) à 10 pour 100. Cet objectif s'explique aisément si on considère que la marge bénéficiaire du non alimentaire est nettement supérieure à la marge bénéficiaire dégagée par l'alimentaire.

Pour la première année de mise en application de l'entente, la Fédération des magasins Coop prévoit que les achats de gros de ses membres en quincaillerie devraient s'élever à environ \$400,000.

Rappelons que la Coopérative fédérée a fait l'acquisition de P.A. Gouin Inc. en juillet 1977. L'entreprise trifluvienne était alors menacée de faillite. La Fédérée a relancé l'entreprise en changeant complètement le type de clientèle qui, auparavant, était constituée surtout d'entrepreneurs en construction.

Présentement, le chiffre d'affaires de P.A. Gouin Inc. est estimé à \$26 millions, dont \$12 millions en petite quincaillerie et \$14 millions en quincaillerie d'accessoires agricoles.

Les travailleurs de Domtar à East Angus s'impatientent

par Gilles BOVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Deux ans après avoir consenti des efforts et sacrifices importants pour empêcher la fermeture de l'usine de papier d'emballage et de carton de la Domtar Ltée, les citoyens d'East Angus, les cadres et les travailleurs syndiqués de cette entreprise des Cantons de l'Est commencent à avoir plein le dos d'attendre un geste de la compagnie ou du gouvernement dans cette affaire.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, les membres du comité de survie de l'usine de papier d'emballage et de carton de la Domtar Ltée ont souligné les inquiétudes que soulève dans la population de cette petite municipalité des Cantons de l'Est le fait que le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, et la compagnie soient devenus si curieusement réservés et si avares de commentaires depuis le dépôt du rapport d'un groupe de travail constitué pour étudier la situation de l'usine.

Déposé devant le ministre Bérubé en juin 1978, ce rapport confidentiel dont LE SOLEIL faisait état la semaine dernière prévoit que des investissements de l'ordre de \$40 millions seront nécessaires pour assurer la survie de l'usine d'East Angus. Réalisée par un groupe de représentants du syndicat (CSN), de l'employeur, des cadres de la compagnie et des groupements socio-économiques, l'étude indiquait notamment qu'il faudrait investir au moins \$30 millions pour le remplacement d'une chaudière de recouvrement vétuste qui constitue un véritable goulot d'étranglement dans la production de l'usine.

Estimant qu'il faut profiter au plus vite de la conjoncture économique favorable à l'industrie des pâtes et papiers et du ralentissement de la courbe des salaires consenti par le syndicat de l'usine d'East Angus, les membres du comité de survie de l'usine pressent le gouvernement la Domtar de faire connaître leurs intentions.

Impatience

D'autant plus, soulignait le président du comité, M. Claude Turcotte, que les pertes d'encaisse dont la compagnie se réclamait en mai 1977 pour fermer son usine se sont transformées en profits très convenables dans l'ordre des sept chiffres après la première année et qui ont tendance à augmenter puisque l'usine opère à plein rendement, six jours par semaine.

Pour permettre à la Domtar de rétablir ses finances à son usine d'East Angus, les 325 travailleurs — tant les cadres que les travailleurs syndiqués — avaient accepté de se serrer la ceinture en sacrifiant 6 pour 100 de leur salaire (soit une contribution de près d'un demi-million de dollars la première année), une coupure de 25 pour 100 dans les effectifs (125 emplois) et la signature d'un contrat de travail de trois ans qui fait glisser à quelque \$0.75 l'heure sous la moyenne de l'industrie les salaires des travailleurs d'East Angus.

Pour les cadres, citoyens et travailleurs syndiqués d'East

Angus, c'est maintenant que l'on doit profiter de cette situation favorable. Le ministre Bérubé ne pourra pas nous dire — comme il l'a fait pour les travailleurs de l'usine de Wayagamak qui a fermé ses portes l'an dernier — que c'est de notre faute si Domtar ferme son usine des Cantons de l'Est. Nous avons fait notre part, nous attendons maintenant qu'ils fassent la leur le plus vite possible», a expliqué le directeur du syndicat (CSN), M. Marcel Buisson.

Ces derniers sont même disposés à devenir copropriétaires de l'usine s'il le faut et ont déjà mis en place une société de placements qui pourrait servir à cette prise de participation à l'entreprise. Mise sur pied, il y a un peu plus d'un an, cette compagnie détient déjà des avoirs de quelque \$100,000 réalisés à même les placements effectués avec les \$25,000 réunis à raison de \$20 par mois par une cinquantaine de travailleurs.

Du côté des citoyens d'East Angus et des édiles, on n'est pas moins anxieux de voir la

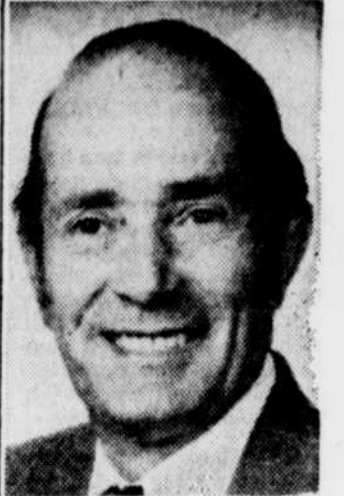
situation définitivement rétablie à l'usine de la Domtar. Le maire M. Couture, qui participait à la conférence de presse hier, rappelait que la Domtar était responsable de près de 50 pour 100 des emplois dans sa municipalité.

La faute d'Ottawa?

Au ministère des Terres et Forêts, l'attaché de presse du ministre Bérubé reportait sur le gouvernement fédéral la responsabilité du blocage du dossier de la Domtar à East Angus. Selon ce dernier, c'est Ottawa, qui en refusant de débloquer sa part des fonds qui doivent être investis dans un programme de \$175 millions destinés à aider l'industrie des pâtes et papiers à se remettre en selle, provoque également la paralysie dans le dossier de la Domtar.

Ottawa doit en effet contribuer pour quelque \$90 millions à ce programme de redressement mais les deux ordres de gouvernement se querellent maintenant sur la façon d'utiliser ces fonds.

LE PERMANENT félicite son premier vendeur au Canada



PIERRE GINGRAS

M. Paul Legault, directeur général du Permanent, division immeuble, pour l'est du Canada, est heureux d'annoncer que M. Pierre Gingras de la succursale de Ste-Foy, a réussi le meilleur volume d'affaires au Canada pour janvier 1979, et qu'à la fin de février, il est toujours en première position pour l'ensemble de la compagnie au niveau national. M. Gingras se spécialise depuis 4 ans dans la vente de propriétés à revenus, dans la région de Québec.

(ANN)

le dollar

A New York, le dollar canadien a gagné 3-20 et valait \$0.8613.

Comité des sièges sociaux à la CUM

Un comité des sièges sociaux a été créé à l'intérieur de la communauté urbaine de Montréal. Cette initiative sera financée conjointement par l'OPDQ et la CUM. Les quatre membres de ce comité sont MM. Roger Beaulieu, président, Pierre Desmarais, président du comité exécutif de la CUM, Jean Drapeau, maire de Montréal et Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique. Le comité sera secondé d'un commissariat qui sera rattaché à l'Office d'expansion économique de la CUM.

vont trop lentement, la Fédération des caisses d'entraide économique menace de se retirer du consortium Québec-Ontario qui a été formé pour acheter Nordair. Tout en disant avoir encore confiance dans le président de Québecair, M. Alfred Hamel, le président de la Fédération des caisses d'entraide économique, M. Jacques Gagnon, a affirmé: "Si nous ne sommes pas les bienvenus chez Québecair qu'on nous le dise. Nous continuerons nos négociations avec le groupe Nordair."

Achat de Nordair: Jacques Gagnon songe à faire cavalier seul

Estimant que les négociations sur le sujet de Nordair

Bell Canada

Avis du 31e dividende
Un dividende trimestriel de quatre-vingt-quatre cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 mai 1979 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 12 avril 1979.
Le secrétaire, J.T. Moore, Montréal, le 29 mars 1979

Bell

AVEZ-VOUS PARLÉ À UN REPRESENTANT DE LA MONTREAL-VIE RÉCEMMENT?

La réputation de Montréal Vie n'est plus à faire: les représentants ont reçu une bonne formation. Les contrats de formule très souples répondent à tous les besoins.

Une gamme intéressante de produits: la temporaire 5 ans renouvelable et transformable, différentes combinaisons d'assurance voyage avec ou sans participation aux bénéfices à des taux les plus bas. Avec de petits produits, il n'est pas étonnant qu'ils soient bien accueillis partout où ils vont!

Appelez dès maintenant à 683-2356
1122 Chemin St-Louis
Sillery, Québec

Compagnie
d'Assurance-Vie
de Montréal

Bell Canada

Avis du 18e dividende
Un dividende trimestriel de un dollar et six cents par action privilégiée, classe C, série D, a été déclaré et sera payable le 1er mai 1979 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er mai 1979.
Le secrétaire, J.T. Moore, Montréal, le 28 mars 1979

Bell

LE MANOIR DU LAC DELAGE



M. Pierre Olharan

Monsieur Ludwig Fitzpatrick, directeur général du Manoir du Lac Delage, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Olharan au poste de directeur de la restauration.

Ayant acquis son expérience autant en France qu'à Québec, monsieur Olharan a travaillé plusieurs années comme maître d'hôtel chez Kerhulu, puis comme gérant des Banquets pendant 4 années et enfin comme directeur de la restauration dans un hôtel bien connu du centre-ville. Monsieur Olharan occupe ses nouvelles fonctions au Manoir depuis le 15 mars dernier.

LA MAZDA GLC: LA QUALITÉ ET LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE IMPORTÉE, LE PRIX D'UNE AMÉRICAINE.

Plus de la moitié des sous-compactes vendues au Canada sont des voitures importées.* C'est qu'elles sont économiques à l'usage et faciles d'entretien. C'est aussi qu'elles possèdent une caractéristique que les américaines n'ont pas toutes: la qualité de la construction. Lennui, c'est que les fluctuations du dollar ont eu sur le prix de certaines de ces voitures des conséquences bien connues: elles sont maintenant chères. Cependant, il existe encore une petite voiture japonaise dont le prix est si concurrentiel qu'il mérite qu'on s'y attarde.

La Mazda GLC.

Le modèle courant de la Mazda GLC deux portes est la petite voiture à arrière ouvrant la moins chère au Canada.† Elle vous permet de vous offrir les qualités et les caractéristiques d'une voiture importée sans devoir en payer le prix.

Normalement, les petites voitures américaines devraient coûter moins cher que les importées. Or la Dodge Omni 024, par exemple, coûte plus cher que la Mazda GLC deux portes.‡ En outre, l'Omni ne procure pas l'économie d'essence qu'une petite voiture devrait normalement offrir. Ainsi, la consommation de l'Omni est de 8,4 L/(100 km)§ (54 km/g). C'est beaucoup par rapport à la Mazda GLC qui consomme 6,9 L/(100 km)§ (66 km/g). En fait, la GLC consomme moins d'essence que toutes les voitures construites en Amérique du Nord.¶

Comparée aux meilleures importées, la Mazda GLC se défend également très bien. La Rabbit de luxe de VW, par exemple, coûte près de \$1 100 de plus que la GLC de luxe.† Cette dernière cependant offre en équipement standard des avantages que n'offre pas la Rabbit. Comme des sièges arrière séparés, le verrouillage électrique du hayon, un lave-glace et un essuie-glace à l'arrière, des vitres teintées, le verrouillage du réservoir et l'odomètre journalier.

Quant à la Honda, le modèle courant de la Civic n'offre qu'un petit moteur de 1 200 cm³ alors que la Mazda GLC est équipée d'un moteur à arbre à came en tête de 1 400 cm³ qui assure de meilleures performances.

Pour ce qui est de Datsun, il en existe de nombreux modèles, mais Datsun ne présente pas ce que seul Mazda peut vous offrir: la voiture à arrière ouvrant importée ou la wagonnette la moins chère au Canada.

Quant à Toyota, jetez un simple coup d'oeil sur les prix de ses petites voitures et vous comprendrez.

Vous comprendrez que pour se convaincre des avantages de la Mazda GLC, il suffit de la comparer aux autres petites voitures.



La Mazda GLC.
La voiture à arrière ouvrant et la wagonnette importées les moins chères au Canada.†

mazda

*D'après les chiffres des ventes de 1978. †D'après les prix de ventes au détail suggérés par les constructeurs au 19 mars 1979. ‡D'après des essais conformes aux méthodes de Transport Canada pour une Omni 024 à boîte de vitesse à quatre rapports et pour une GLC à arrière ouvrant à boîte de vitesse à quatre rapports. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Pour plus de précisions, consultez le Guide publié par Transport Canada. §D'après des essais conformes aux méthodes de Transport Canada. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Pour plus de précisions, consultez le Guide publié par Transport Canada.

En montre maintenant chez les concessionnaires suivants:

CHATEL AUTOMOBILES LTEE
1350, Bouvier, Charlesbourg
628-6336

Lévis
A. LACHANCE AUTOMOBILE INC.
529, Route Kennedy, Lévis
837-8897

Rimouski
GARAGE R.P. ENR.
455, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-7888

Petit Pabos
AUTOMOBILE PABOS ENR.
385-3438

Thetford Mines
DISTRIBUTION BELLEVUE INC.
410, boul. Smith sud
338-8877

JACQUES GIRARD AUTOMOBILES INC.
658, Graham Bell, Ste-Foy
687-0753

Metane
TRUCHON & FILS ENR.
1780, rue de Phare ouest
562-0245

St-Patrice de Beauveuve
BLAIS AUTO PARTS LTEE
462, rue Principale
596-2124

Ville St-Georges de Beauveuve
GARAGE LEO VEILLEUX
655, boul. Lacroix
228-2391

La sécurité du transport par autobus

De sévères mesures seront prises d'ici deux mois

par Jacques DALLAIRE

Affirmant que le taux d'accidents dans le domaine du transport en commun est inacceptable, le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, a laissé savoir, hier, que des mesures vigoureuses seront prises de l'avant d'ici deux mois pour assurer une plus grande sécurité dans le transport par autobus dans la province.

M. Lessard tenait ces propos, alors qu'il rendait public le volumineux rapport du commissaire-enquêteur, Me Robert Jodoin, mandaté par le ministre, le 6 septembre dernier, pour étudier la sécurité du transport par autobus au Québec.

Cette enquête exhaustive, la première du genre conduite par un commissaire-enquêteur indépendant au Québec, révèle en particulier que le Québec détient le record le plus tragique d'accidents d'autobus au Québec et que le pourcentage d'augmentation d'accidents est particulièrement inquiétant.

Cette situation tient principalement au fait, selon le rapport, qu'il existe un problème généralisé dans l'entretien des autobus au Québec, si l'on fait exception des commissions de transport et de certains transporteurs privés fiables.

Le rapport Jodoin pointe également la qualification souvent inadéquate des mécaniciens, sans compter l'absence flagrant de sélection et de formation des chauffeurs, de perfectionnement ou de recyclage, toujours de façon générale, sans compter une procédure dépassée dans l'émission des permis de conduire.

Le morcellement de l'autorité et l'absence de coordination dans les efforts déployés, sans compter l'insuffisance de personnel font que le programme de vérification des autobus laisse nettement à désirer.

Pour pallier toute cette situation, le rapport Jodoin recommande particulièrement la création d'un Conseil de sécurité exécutif, relevant du ministère des Transports et doté de pouvoirs d'intervention et de sanction.

En collaboration avec tous les paliers impliqués, notamment le ministère de la Justice,

Aimé Gagné président du Conseil de presse

Après une longue attente de plus de deux ans, le Conseil de presse du Québec vient enfin de s'entendre sur la succession de feu Jean-Marie Martin à la présidence de cet organisme.

Les 18 membres de ce "tribunal d'honneur" de la presse ont en effet accepté hier, à Montréal, lors d'une assemblée spéciale, la candidature de M. Aimé Gagné qui leur avait été soumise par les deux groupes constitutifs du conseil, soit les propriétaires et les journalistes des médias d'information.

Cette nomination qui entre en vigueur immédiatement s'ajoute à celle faite au début de l'année par le ministre Camille Laurin au Développement industriel qui le désignait à la présidence de la Commission d'appel créée par la loi 101 relativement aux certificats de francisation des compagnies oeuvrant au Québec.

Dans son communiqué annonçant cette nomination, le conseil précise qu'en plus d'avoir consacré quarante années aux communications et aux relations publiques de l'Alcan, M. Gagné a été très actif dans les milieux journalistiques particulièrement au Saguenay—Lac Saint-Jean où il a contribué notamment à la fondation du Club des journalistes du Saguenay en 1946. Il a été tout aussi actif dans le domaine linguistique où on le considère comme l'un des pionniers de la francisation et de la francophonisation des entreprises au Québec. Il a été membre de la Commission Gendron, enquêtant sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec. Pendant les deux années d'intergère entre M. Gagné et Martin, c'est successivement deux représentants du public au conseil (Mme Georgette Geoghegan et M. Louis-Georges Gervais de Trois-Rivières) qui avaient présidé le conseil.

ce, ce conseil aurait pour but de structurer, de mettre en oeuvre et de coordonner une véritable politique de sécurité dans le transport par autobus au Québec

Entre autres mesures supplémentaires, le rapport du commissaire-enquêteur propose la délivrance de trois types de permis bien distincts de chauffeurs (urbain,

interurbain et scolaire) et l'inspection obligatoire, au moins à tous les six mois, de tous les autobus immatriculés ou circulant au Québec. De même, les chauffeurs de-

vraient porter la ceinture de sécurité.

"Ce qu'il faut, a précisé le ministre Lessard, dans ses remarques générales, c'est

que le gouvernement démontre sa volonté de faire non seulement des lois, mais de faire respecter des lois."

Dans la même veine, M.

Lessard a indiqué que les corps policiers (des patrouilleurs de son ministère et les agents de la Sûreté du Québec) intensifieront la surveillance des autobus, en chan-

geant toutefois leur mentalité, "c'est-à-dire, selon le ministre, qu'ils devront faire leur véritable travail, soit de patrouiller les routes et faire de la prévention".



• Place Fleur de Lys
• Place Laurier
• Galeries Chagnon

SOLDE FIN DE MOIS

Demain de 9h à 17h. Magasinage sur place seulement. Quantités limitées.

PLACE FLEUR DE LYS

POUR LA MAISON

CISEAU TOUT-USAGE 2.49
Pognée en plastique

LAINE ARONNELLE 2.49
200 grammes. Choix blanc, or, brun, marine. Rég. 4.96

COTON BROSSÉ IMPRIME 1.49
115 cm large. Rég. 2.99 - m.

COTON IMPRIME 79¢
90 cm large. Rég. 1.19 - m.

STEREO 8 PISTES 1.15
Avec haut-parleurs amovibles. Rég. 29.98

TABLE TOURNANTE MAGNETIQUE 49.98
Rég. 89.98

TELEVISEUR NOIR ET BLANC 109.98
12" 100% transistorisé. Rég. 144.98

STEREO AVEC HAUT-PARLEURS AMOVIBLES 44.98
Rég. 69.98

ORGUE A 2 CLAVIERS 499.98
Tel que le démonstrateur. Rég. 699.98

AMPLIFICATEUR AVEC RADIO AM/FM, FM STEREO 299.98
De 50 watts RMS par canal. T.V., radio, stéro — Rayon 57

RETOUR DE CONFECTION VOILE 9.99
Flat, velours

COUSSINS 99¢
Tons unis ou motifs. Rég. 1.99 à 4.99

BOITE A ONGLETS 6.99
Rég. 10.98

SCIE A DOS CRAFTSMAN 4.99
10" Rég. 7.99

ENSEMBLE DE DOUILLES 9.99
Prises 3/4" standard. Rég. 12.98

POIGNEE DE PORTE 13.49
Rég. 25.98

THERMOMETRE EXTERIEUR 3.99
Conversion métrique. Rég. 8.49

BATTERIE DE CUISINE "FLAMINGO" 19.99
7 pièces en acier émaillé, choix brun, faine. Rég. 43.99

DOUCHE TELEPHONE 4.99
Rég. 8.99

DOUCHE TELEPHONE 14.98
Rég. 21.98

ASSORTIMENT DE VAISSELLE A L'UNITE 59¢ à 3.99

PARE-ETINCELLES 16.99
Rég. 39.99

CORBILLE A BOIS 9.99
Rég. 29.98

PORTE-BUCHE 9.99
Rég. 19.99

BUCHES POUR LE FOYER 6/3.88
84¢ ch. Cadeaux — Rayon 21

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

GROUPE DE CHANDAILS 2.99
100% acrylique. Certames tailles et couleurs peuvent manquer. Rég. 6.99 à 10.99

JEANS VELOURS COTELE 10.99
Couleurs assorties. Tailles: 30 à 44. Rég. 22.98

CHAUSSETTES DE TRAVAIL 49¢
Taille unique. Rég. 99¢

CHAUSSES SPORT POUR HOMMES 24.99
Lainé ou fourreau. Confection cuir. Couleurs assorties. Brun foncé ou tan. Rég. 34.99

CHEMISES DE TOILETTE 2/9.99
Rég. 9.99

CHANDAILS POUR HOMMES 4.99
Rég. 14.98

CHEMISES SPORT 2.99
Large et extra large seulement. Rég. 7.99

VETEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

CHAPEAUX DE FEUTRE POUR DAMES 3.99 à 12.69
Rég. 9.99 à 19.99

SACS A MAIN 4.99 à 19.99
Accessoires pour dames — Rayon 88

GROUPE VETEMENTS SPORT 5
Choix assorties de blouse, pantalon, chandail, jupe, veste. Tailles: 10-16. Vêtements sport/dames — Rayon 7

SOUTIEN-GORGE 1.99
Modèles assortis. Rég. 3.5 à 19

LIQUIDATION DE ROBES POUR DAMES 14.99
Choix de couleurs et tailles. Robes — Rayon 31

LIQUIDATION DE COSTUMES POUR DAMES 9.99
Couleurs assorties. Manteaux — Rayon 17

GROUPE DE PANTALONS POUR FILLETTES 5.99
De 7 à 14 ans. Choix tweed, lainage ou gabardine. Couleurs assorties. Rég. 13.98 à 15.98

GROUPE DE VETEMENTS 2.99 à 4.99
De 2 à 5X. Modèles assortis. Vêtements pour enfants — Rayon 29

BLOUSES ET CHANDAILS POUR JEUNES FILLES 2.99
Modèles assortis. Jeune Boutique — Rayon 19

BAS-CULOTTE 27¢
Taille universelle. Rég. 33¢

COLLANTS POUR FILLETTES 3.69
Tailles: 8-10, 10-12. Bas — Rayon 75

DIVERS

BAROMETRE 12.98
Indique la température et la pression atmosphérique. Rég. 24.98

MONTRE PHASAR CHRONOMETRIQUE 49.99
Affichage permanent. Pile et module garantis 3 ans. Rég. 89.99

RABAIS 50% STEREO 8 PISTES "CRAIG POUR L'AUTO" 55.49
Toujours transistorisé, curseur pour volume, tonalité, sélection programme automatique, 14 watts. Avance rapide et répétition. Rég. 109.98

ENSEMBLE DE VALISES DE STYLE EUROPEEN 74.97
Modèle fins souples en vinyle. Tissue imperméable devant. Choix tan, bleu. Valises — Rayon 14

BONBONS FRANÇAIS 49¢
Bonbons — Rayon 67C

CESSEZ DE FUMER AVEC UNE ETAPE A LA FOIS 10.99
Filtres à cigarettes. Rég. 16.98

PLACE LAURIER

POUR LA MAISON

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER "SOUVENIR" 799
Fini chêne, 4 matreaux: tête de lit, commode, bureau triple et miroir. Rég. 11159

TELEVISEUR PORTATIF 109.98
12" noir et blanc. Rég. 144.98

ASPIRATEUR AVEC BALAI BATTEUR 249.98
Blau seulement. Rég. 309.98

ASPIRATEUR POWERMATE 199.98
Vert seulement. Rég. 279.98

ASPIRATEUR NOIR 139.98
Modèle vertical. Rég. 189.98

LAINE ASTRA 31¢
100% acrylique. Rég. 62¢

JERSEY IMPRIME 99¢
100% amél, 150 cm de large. Rég. 2.99 m.

SERVICE DE VAISSELLE "AUTUMN GLEEN" 19.98
Modèle de 40 pièces. Rég. 29.98

BATTERIE DE CUISINE 49.99
Modèle en acier émaillé 9 pièces. "Motif Bouquet". Rég. 69.99

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE DE LUXE 19.98
Modèle à 2 tranches. Rég. 29.98

HUMIDIFICATEUR 3-VITESSES 99.99
Modèle avec capacité 7.5 gallons. Lampes, plateformes — Rayon 34

SCIE A CHAINE ELECTRIQUE 24.98
Rég. 49.98

POSTE A SOUDURE 230 AMP. 199.98
Rég. 249.98

ENSEMBLE DE MECHEES POUR TOUPIE 99.99
Rég. 154.49

SCIE CIRCULAIRE 7 1/2" COMMERCIALE 134.98
Rég. 184.98

PEINTURE POUR PLANCHER AU LATEX OU HUILE 99¢
Modèle discontinu. Couleurs assorties. Quantité limitée. Rég. 4.19 - pinte

PEINTURE COLOREE 99¢, 3.99
Pinte et gallon. Rég. 3.49 à 17.99

FILTRES A FOURNAISE 49¢
Dimensions variées. Rég. 99¢

ANNEXE A BOIS 199.99
Rég. 259.99

RIDEAUX DE DOUCHE ET FENETRE 1.99, 17.99
Couleurs et motifs assortis. Rég. 4.99 à 24.99

TAPIS TRESSES "WESTPORT" 59.88
Modèle 100% nylon, 8'6" x 11'6". Rég. 79.88

LIQUIDATION DE COUVRE-LITS ET TENTURES 12.49, 41.99
Rég. 16.99 à 55.99

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

SOUS-VETEMENTS D'HIVER 1.99
Modèles, couleurs et tailles assorties. Rég. 3.98 à 5.98

GROUPE DE CHANDAILS 6.99
Rég. 8.99 à 13.99

CHAUSSES TYPE "CASUAL" 14.99
Modèle en suede brun, bleu. Rég. 19.99

GROUPE DE CHANDAILS 11.99
Rég. 15 à 34.99

CHOIX DE CHANDAILS ET BLOUSES 3.99
Couleurs et tailles assorties. Rég. 9.50 à 10.50

SOUTIENS-GORGE WONDERBRA 4.99
Modèle avec armatures. Rég. 9.50 et 10.50

ROBES ASSORTIES 9.99
Tailles: 8-20x 14 1/2-24 1/2. Rég. 16.98 à 34.00

ENSEMBLE 2 OU 3 PIECES 14.99
Modèle avec jupes ou pantalons. Tailles assorties. Rég. 16.98 à 24.00

SACS A MAIN 5.99
Rég. 9.99

BAS-CULOTTE A MOTIFS 1.99
Chevron ou rayé. Rég. 2.75

ENSEMBLE EN ARNEL 6.99
Tailles: P.M.G. Rég. 8.88

ANIMAUX DE PELUCHE 1.99
Rég. 3.98 et 4.99

PORTE-BEBE 9.98
Avec support de métal. Blau seulement. Rég. 15.98

VETEMENTS SPORT 1.99
Modèles, couleurs et tailles assorties. Rég. 23.99 à 26.99

PANTOUFLES POUR DAMES 1.99
Vêtements pour fillettes — Rayon 77

CHAUSSES SPORT POUR DAMES 14.99
Rég. 23.99 à 26.99

CHAUSSES POUR ENFANTS 9.99
Rég. 12.99 à 21.99

DIVERS

BRELOQUES EN ARGENT 49¢
Rég. 1.85 à 1.11

BRELOQUES EN OR 10 Ct 4.99
Rég. 120 à 139

AGFAMATIQUE 2008 SENSOR TYPE 110 24.98
Rég. 39.98

AGFAMATIQUE 2008 TELE TYPE 110 39.98
Rég. 59.98

CARROSSE POUR POUPEE 19.99
Rég. 23.99

RABAIS 50% SUR JOUETS DE BOIS 69¢
Jouets — Rayon 49

BRIQUET JETABLE 1.09
Rég. 99¢

BONBONS POLONAIS FUDGE 1.09
Bonbons — Rayon 87C

RABAIS 25% SUR GANTS ET MITAINES DE SKI, SURVETEMENTS, ADIDAS, SPEEDO ET AUTRES 9.99 et 19.99
Rég. 19.99 à 34.99

RABAIS 50% SUR VETEMENTS DE SKI DE FOND ET ALPIN 1.59
Sport — Rayon 6

CACHE-POT A FLEUR 8.99
Rég. 2.19

SUPPORT A PLANTES EN BOIS 7.99
Rég. 11.99

CAGE EN METAL POUR HAMSTER 7.99
Rég. 12.99

RADIO DE LUXE AM/FM 89.98
Modèle à 5 pushers et 10 préprogrammés. Rég. 134.98

GALERIES CHAGNON

ARTICLES POUR LA MAISON

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER 5 PIECES 1169.96
Rég. 1559.96

MOBILIER DE SALON CONTEMPORAIN 2 PIECES 474.98
Rég. 584.98

FAUTEUIL OR 169.98
Rég. 209.98

FAUTEUIL BLEU 176.90
Rég. 226.90

FAUTEUIL BERCAUT ROUILLE 299.98
Rég. 359.98

FAUTEUIL BERCAUT BRUN 319.98
Rég. 399.98

ENREGISTREUSE PORTATIVE AC/DC 44.97
Rég. 59.98

CB 40 CANAUX 199.98
Rég. 299.98

TAPIS SIERRA 139.98
Rég. 269.98

TAPIS FINLANDIA 199.98
Rég. 399.98

TAPIS TETVAN 199.98
Rég. 399.98

JUTE 4 PLIS 2.49
Rég. 3.99

CISEAUX TOUT USAGE 6.99
Pouvant aller au lave-vaisselle. Rég. 9.99

COTON, POLYESTER IMPRIME 1.99
Rég. 3.49

PURE SOIE 4.99
4 couleurs, 90 cm large. Rég. 8.98

DRAPS DESASSORTIS 3.49
Lit simple. Rég. 7.99 à 9.99

Lit double 6.49
Rég. 7.99 à 10.29

Tapis d'oreiller 2.79-3.99
Rég. 3.99 à 7.99

TEINTURE 99¢ pinte
Rég. 1.59

TEINTURE 2.99 gallon
Rég. 4.99

BAR 99.99
Rég. 189.99

TOUPIE 1 HP 69.98
Rég. 99.98

SCIE CIRCULAIRE 4" 64.98
Rég. 94.98

GRATTE 1.99
Rég. 6.29

TABLES A DESSEVIR 39.99
Rég. 48.27

SERVICE DE VAISSELLE 8 COUVERTS 27.99
Rég. 36.98

LUSTRE 79.98
Rég. 99.98

BOUILLOIRE 17.99
Rég. 22.98

ENSEMBLE DE CISEAUX 5 ET 8" 5.99
Rég. 11.99

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

ADDASROM POUR HOMMES ET GARÇONS 14.99
Rég. 18.99 et 19.99

CHAUSSES POUR HOMMES 14.99

VETEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

CHOIX DE CHAUSSES ET SANDALES POUR DAMES 6.99 à 9.99
Rég. 9.99 à 14.99

ASSORTIMENT DE VETEMENTS POUR ENFANTS 1.99
Tailles: 2 à 6X

ASSORTIMENT DE CHAUSSETTES, COLLANTS, CULOTTES 2/99¢
Tailles: 4 à 6X

VESTE D'HIVER, ENSEMBLE 2 PIECES 4.99 et 12.99
Tailles: 14 et 14x

VESTONS DE VELOURS 49.99
Rég. 170-180

ROBES 5
Robes — Rayon 31

PANTALONS DE VELOURS 2.99
Rég. 5.49

VESTON DE VELOURS 29.99
Rég. 44.98 à 54.98

ASSORTIMENT DE CHEMISES SPORT 2.99
Rég. 10.98 à 16.98

ASSORTIMENT DE CHANDAILS EN ACRYLIQUE 2.99
Rég. 9.98 à 11.98

DIVERS

LIQUIDATION DE MONTRES SEIKO \$52 à \$180
Rég. 69.50 à 240

BRELOQUES ARGENT 49¢
Choix variés. Rég. 92 à 122

CHAUFFERETTE D'AUTOMOBILE 15.98
Rég. 27.98

CHAUFFERETTE D'AUTOMOBILE 9.98
Rég. 16.99

PORTE-SKI 6.98
Rég. 10.98

ADAPTEUR POUR PORTE-SKI 5.49
Rég. 9.49

ENSEMBLE DE SKI DAMES 32.50
Rég. 65

ENSEMBLE DE SKI DAMES 34
Rég. 68

ENSEMBLE DE SKI HOMMES 37.50
Rég. 67

ENSEMBLE DE SKI HOMMES 35
Rég. 67

JEU DE SOCIETE CHAT ECRASE 2.99
Rég. 8.99

JOUET GRILLE-PAIN 1.99
Rég. 4.49

JEUX DE CONSTRUCTION 9.99
Rég. 21.99 à 27.99

FLEURS ARTIFICIELLES 6.99
Rég. 13.99 à 16.99

PLANTES 6" 99¢
Bestaire — Rayon 71

MAMYA M645 AVEC CDS 879.98
Rég. 929.98

FILM DIAPOSITIVE 3M, 135-20 2.49
Rég. 3.99

FILM DIAPOSITIVE 135-36 4.29
Rég. 5.99

COFFRET DE MAQUILLAGE REVLON 4.50
Rég. 8.75

RATEAU REGLABLE 4.99
Rég. 8.99

BOYAU DE VINYLE ET CAOUTCHOUC 12.99
Rég. 17.98